

Projet de phosphate intégré
Place
à la réalisation

PAGE 7

La Protection civile
fait le bilan des incendies
Plus de 141 000
hectares touchés

PAGE 4



ÉDITO

UN MONDE À VENDRE

Par S. Méhalla

On nous annonce la mort de la démocratie d'après-1945. Les héritiers se disputent déjà les meubles. Pendant 80 ans, l'Occident nous a vendu un monde sous garanties. Il y avait l'ONU pour la paix, le droit international pour les principes, les élections pour la morale et les grandes puissances pour expliquer aux petits comment se tenir correctement à table. Le produit était magnifique... sur la brochure. Puis vint cette fâcheuse manie des peuples de conserver les archives. Vietnam, Irak, coups d'État, dictatures fréquentables, guerres illégales, sanctions à géométrie variable et droits de l'homme distribués selon l'adresse du contrevenant. L'ordre international avait ses principes. Il avait surtout ses clients privilégiés. Aujourd'hui, Asma Mhalla prononce dans Le Soir belge une phrase qui ressemble au certificat de décès d'une époque : «La démocratie post-1945 est morte.» Paix à son âme. Trump n'a pourtant pas tué la défunte. Il a seulement cessé de maquiller le cadavre. Là où ses prédécesseurs parlaient de valeurs avant de sortir la calculatrice, lui sort d'abord la calculatrice. Tarifs, territoires, pétrole, sécurité, puissance. La diplomatie américaine avait autrefois un orchestre. Trump préfère la caisse enregistreuse. Au moins, la musique est claire. Mais voici le gag délicieux de l'Histoire. Pendant que les États découvrent qu'ils ne gouvernent plus tout à fait le monde, quelques milliardaires ont récupéré les clés du sous-sol. Satellites, données, intelligence artificielle, réseaux sociaux, cloud, algorithmes. Par le passé, Rockefeller possédait du pétrole. Désormais, un magnat de la technologie peut posséder l'infrastructure par laquelle une armée communique, un électeur s'informe et un gouvernement stocke ses données. Le capitalisme ne demande même plus à entrer au palais. Il possède le Wi-Fi. Et pendant que l'Europe organise colloques, commissions et sommets pour déterminer avec gravité pourquoi le monde ne lui obéit plus, Pékin produit, New Delhi négocie, Ankara marchande, Riyad investit, Brasília s'affirme et l'Afrique commence à demander pourquoi elle devrait éternellement jouer le figurant dans un film dont elle fournit pourtant une partie du décor, des matières premières et des morts. Et l'Algérie ? Elle aurait tort d'applaudir trop vite aux funérailles. La disparition d'un ordre ne garantit jamais la naissance d'un monde plus juste. Elle ouvre simplement la salle des enchères. Dans ce siècle, les sermons pèseront moins lourd que les usines, les brevets, l'eau, l'énergie, les satellites, les universités, les données et les armes. La souveraineté sera une capacité. Alors, la démocratie de 1945 est-elle morte ? Disons plutôt que le notaire vient d'arriver. Et autour de la table, chacun réclame sa part d'héritage. Le problème est que l'Occident croyait avoir rédigé le testament. Il découvre que le monde entier est de la famille.

S. M.

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALIMENTATION, EAU, RAIL

LES TROIS PRIORITÉS DE L'EXÉCUTIF

PAGE 3



Le gouvernement accélère la mise en œuvre de plusieurs projets structurants destinés à répondre aux besoins essentiels de la population.

Élections locales
Plus de 13 500
dossiers de
candidature retirés

PAGE 2



Après une rupture
de près de quatre ans
L'Algérie attire de nouveau les
équipementiers espagnols

PAGE 5



CAN-2027 : ALGÉRIE-ZAMBIE
demain à 20h à Tizi Ouzou

Les Verts lancent
leur campagne

PAGE 13



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Jeudi 24 Septembre 2026 ■ 11^{ème} année n°2256 ■ Prix 20 DA

ÉLECTIONS LOCALES

Plus de 13 500 dossiers de candidature retirés

L'Anie poursuit la préparation des élections locales du 28 novembre avec un premier bilan de l'opération de retrait des dossiers de candidature, marqué par une forte mobilisation des partis et l'apparition de listes indépendantes.

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a livré le premier bilan du retrait des dossiers de déclaration collective de candidature aux élections locales, prévues le 28 novembre prochain. Dans un communiqué publié hier, l'Anie a indiqué que le nombre total de formulaires de souscription individuelle de signatures retirés a atteint les 536 389.

Pour les élections communales, le nombre de candidatures collectives soumises et distribuées a atteint 12 881 dans 1 541 communes. L'Anie a précisé que 12 557 candidatures sont parrainées par des partis politiques (réparties entre 34 partis), 20 candidatures parrainées par une coalition de partis politiques et 304 candidatures pour des listes indépendantes réparties dans 214 communes. Le nombre total de formulaires de signature individuelle retirés s'élevait à 2 973 261, selon l'Autorité qui souligne que 5 dossiers ont été déposés sous l'égide d'un parti politique.

Concernant les Assemblées populaires de wilaya, l'Anie a comptabilisé 672 dossiers répartis dans 69 wilayas. Dans le détail, 644 dossiers sont parrainées par des partis politiques (répartis entre 31



partis), 3 dossiers présentés par une coalition de partis politiques et 25 dossiers de listes indépendantes (répartis dans 21 wilayas).

Au total, 536 389 formulaires de signature individuelle ont été recueillis, a souligné l'Anie.

Pour rappel, le coup d'envoi de l'opération de retrait du formulaire de déclaration collective de candidature et des for-

mulaires de souscription avait été donné le 31 août dernier, suite à la publication du décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres des APC et des APW, et conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. Afin d'assurer le suivi des requêtes et d'apporter les éclaircisse-

ments nécessaires aux candidats tout au long du processus préparatoire, l'instance électorale a mis en place un canal de communication électronique dédié.

Par ailleurs, l'Anie, dans sa volonté de faciliter le processus et élargir la participation, elle a introduit plusieurs mesures d'assouplissement. Par exemple, une flexibilité a été accordée pour les listes qui éprouvent des difficultés à satisfaire strictement la condition de représentation féminine (qui est fixée à hauteur d'un tiers).

En parallèle de cette opération de collecte des candidatures, l'Autorité a parachevé le déploiement de son dispositif territorial. Le président de l'instance, Saâd Arous, a procédé à l'installation et au renouvellement des coordinateurs dans l'ensemble des 69 circonscriptions du pays, achevant ainsi une restructuration globale menée en deux étapes successives. Lors de la prise de fonction des représentants locaux, le président de l'autorité a rappelé que cette réorganisation vise à consolider la présence sur le terrain de l'Anie. Il a exigé de ses cadres une stricte neutralité, une indépendance totale et une rigueur sans faille dans l'exercice de leurs prérogatives.

S. Smati

PALESTINE

Alger maintient la pression diplomatique

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a reçu, hier, à Alger, l'ambassadeur de Palestine, Fayez Abou Aïta. Les discussions ont porté notamment sur la situation à Ghaza, les territoires palestiniens occupés et les prochaines élections législatives palestiniennes.

Le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne a été au cœur de la rencontre entre le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, et l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayez Abou Aïta, reçu, hier, au siège de la chambre haute du Parlement.

Lors de cet entretien, Azouz Nasri a réaffirmé que la question palestinienne demeure au premier rang des préoccupations de l'Algérie, tant sur le plan diplomatique que parlementaire. Il a souligné que la position algérienne repose sur des

«constantes nationales» et sur un soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à un État indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods-Est pour capitale, conformément aux résolutions internationales.



GHAZA AU CENTRE DES DISCUSSIONS

Les échanges ont également porté sur l'évolution de la situation dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Ghaza, où la poursuite de l'escalade continue d'aggraver la situation humanitaire.

Le président du Conseil de la nation a rappelé, dans ce contexte, l'action menée par l'Algérie durant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de la protection des civils, de l'acheminement de l'aide humanitaire et de la fin de l'occupation. Azouz Nasri a également évoqué la situation des prisonniers

palestiniens, insistant sur la nécessité de garantir leurs droits et leur traitement conformément au droit international humanitaire. Il a assuré que la diplomatie parlementaire algérienne continuera de porter la cause palestinienne dans les différentes instances internationales.

LA POSITION D'ALGER SALUÉE

De son côté, Fayez Abou Aïta a salué les positions «constantes et de principe» de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne. Il a présenté au président du Conseil de la nation un état des lieux de la situation à Ghaza et dans les autres territoires palestiniens occupés, notamment au regard des difficultés entravant l'acheminement de l'aide humanitaire. L'ambassadeur a également évoqué les développements liés à la colonisation et la situation en Cisjordanie et à El-Qods. Les deux parties ont, par ailleurs, abordé les préparatifs des élections législatives palestiniennes prévues le 28 novembre 2026, dans un contexte marqué par la poursuite des tensions et les difficultés auxquelles sont confrontés les Palestiniens.

Auditions ministérielles, journées d'étude, visites de terrain et rencontres avec les partenaires : la commission de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses entend intensifier son activité durant la session parlementaire 2026-2027. La commission de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses a tenu, hier, une réunion consacrée à l'élaboration de son programme de travail pour la session parlementaire 2026-2027, sous la présidence de Anrab Sidi.

Au menu de cette feuille de route, figurent notamment plusieurs séances d'audition des ministres en charge de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que des Affaires religieuses

APN

La commission de l'éducation muscle son agenda

et des Wakfs. Ces rencontres devront permettre aux membres de la commission de faire le point sur la situation des secteurs concernés, leurs perspectives et les résultats enregistrés.

La commission prévoit également l'organisation de journées parlementaires et d'étude, consacrées dans un premier temps à la formation et à l'emploi, ainsi qu'à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

Au-delà des travaux au sein du Parlement, la commission entend renforcer sa présence sur le terrain. Des visites d'information dans plusieurs wilayas sont ainsi programmées afin de s'enquérir directement de la situation des secteurs relevant de ses compétences. Des rencontres sont également prévues avec les différents partenaires, notamment les organisations syndicales, les associations et certaines structures relevant des ministères concernés. Une démarche destinée à recueillir les préoccupations des acteurs de terrain et à alimenter les travaux de la commission. À l'issue de la présentation du projet de programme, les membres de la commission ont formulé plusieurs propositions et observations. Celles-ci doivent contribuer à enrichir la feuille de route et à préciser les priorités de la commission pour la nouvelle session parlementaire.

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE À L'ŒUVRE

Au terme de la rencontre, Azouz Nasri a réaffirmé l'engagement du Conseil de la nation à poursuivre son soutien aux efforts visant à renforcer la présence palestinienne dans les instances parlementaires internationales et à défendre le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son État indépendant.

Il a également salué la solidarité palestinienne exprimée à l'égard de l'Algérie à la suite des incendies ayant touché plusieurs régions du pays, remerciant particulièrement l'ambassadeur pour son initiative de don de sang au profit des victimes.

ALIMENTATION, EAU, RAIL

Les trois priorités de l'Exécutif

Le gouvernement accélère la mise en œuvre de plusieurs projets structurants destinés à répondre aux besoins essentiels de la population.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers à forte portée économique et sociale. Au menu : l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité, le lancement du projet ferroviaire reliant El-Meniaâ à In Salah et Tamanrasset, ainsi que le renforcement de la sécurité hydrique dans plusieurs régions du pays. Les travaux ont débuté par l'examen de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité. À l'occasion de la rentrée sociale, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif à plusieurs niveaux visant à anticiper les éventuelles tensions, assurer une veille permanente des marchés et garantir la disponibilité des produits essentiels. Ce dispositif prévoit également des mesures destinées à réguler le marché, préserver le pouvoir d'achat des citoyens, sécuriser les stocks et maîtriser les flux de produits, tout en renforçant les opérations de contrôle à travers le territoire national. Dans ce cadre, le gouvernement a insisté sur la nécessité de poursuivre l'accompagnement du secteur agricole, considéré comme stratégique, en soutenant les agriculteurs à différentes étapes, de la production à la commercialisation. L'objectif est de consolider les capacités de production nationale et d'améliorer durablement la disponibilité des produits agricoles sur le marché intérieur.



CAP SUR UNE MISE EN SERVICE FIN 2028

Autre dossier majeur examiné lors de la réunion : le projet de réalisation de la ligne ferroviaire El-Meniaâ-In Salah-Tamanrasset. Le gouvernement a passé en revue les mesures préparatoires au lancement de ce projet, conformément aux directives du président de la République formulées lors de la réunion du Conseil des ministres du 6 septembre 2026. Présenté comme une priorité nationale en raison de son caractère stratégique, le projet devra bénéficier de la mobilisation des moyens et des efforts nécessaires afin de respecter le calendrier fixé. L'objectif est d'achever les travaux et de mettre la

ligne en service à la fin de 2028. Au-delà de sa dimension ferroviaire, cette liaison doit contribuer à renforcer la connectivité entre le Nord et le Grand-Sud et à accompagner le développement économique et territorial des régions concernées.

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

La sécurité hydrique a également occupé une place importante dans l'ordre du jour. Le ministre de l'Hydraulique a présenté une communication consacrée à l'état d'avancement des travaux complémentaires de raccordement en aval de la station de dessalement d'eau de mer d'El

Tarf. Ces travaux doivent permettre d'assurer une exploitation optimale de la station et d'améliorer l'alimentation en eau potable de plusieurs wilayas de l'Est du pays, notamment El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma. Cette opération s'inscrit dans la politique visant à renforcer les capacités nationales de mobilisation et de sécurisation de la ressource hydrique, alors que les infrastructures de dessalement occupent une place croissante dans la stratégie d'approvisionnement en eau potable. Le gouvernement s'est également penché sur le projet de réalisation d'un canal de transfert d'eaux brutes destiné à assurer le raccordement entre les barrages d'Oued Djedra et d'Ain Dalia. Selon le communiqué des services du Premier ministre, cette infrastructure doit contribuer à renforcer et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras. À travers ces différents dossiers, la réunion gouvernementale a ainsi porté sur trois enjeux majeurs : la disponibilité des produits essentiels, le développement des infrastructures de transport et la sécurisation durable de l'alimentation en eau potable. L'Exécutif entend ainsi poursuivre la réalisation de projets structurants tout en renforçant les dispositifs destinés à répondre aux besoins quotidiens de la population.

Assia M.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie met en avant son approche à Doha

Prévention, contrôle, numérisation et coopération institutionnelle ont été au cœur de la participation algérienne aux travaux de la 6e session de la Conférence des États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, tenue mardi à Doha. L'expérience algérienne en matière de prévention et de lutte contre la corruption a été au cœur des échanges parlementaires organisés mardi à Doha, à l'occasion des travaux de la 6e session de la Conférence des États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption. Intervenant lors d'une séance consacrée aux relations entre les Parlements arabes et les organes chargés de la lutte contre la corruption, le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Amar Zoubir Saidi, a présenté les principaux axes de l'approche algérienne, en mettant notamment l'accent sur le rôle du Parlement dans la consolidation des mécanismes de prévention et de contrôle. Organisée à l'initiative de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption et de l'Autorité de contrôle administratif et de transparence de l'État du Qatar, cette rencontre a permis de mettre en lumière les expériences nationales et d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les institutions parlementaires et les organismes spécialisés.

AGIR SUR LES CAUSES

Dans son intervention, Amar Zoubir Saidi a présenté la lutte contre la corruption comme un processus institutionnel reposant, selon lui, sur la consolidation de l'État de droit, la transparence et l'intégrité. L'approche algérienne, a-t-il expliqué, s'articule autour de plusieurs mécanismes complémentaires, allant de la prévention et de l'anticipation à la détection, au contrôle



et à l'application de la loi. Le parlementaire a également insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes de la corruption, au-delà de la seule répression des actes constatés. Il a ainsi mis en avant l'importance du renforcement du cadre institutionnel et juridique, des dispositifs de contrôle et d'audit, ainsi que de la complémentarité entre les différentes institutions concernées. Dans ce dispositif, l'APN joue, selon l'intervention du député, un double rôle à travers sa contribution à l'élaboration du cadre législatif relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption, ainsi que l'exercice de sa fonction de contrôle de l'action gouvernementale et des politiques publiques.

NUMÉRISATION ET TRANSPARENCE, LEVIERS ESSENTIELS

L'intervention algérienne a également mis l'accent sur plusieurs leviers considérés comme essentiels à la prévention de la corruption, notamment la promotion d'une culture de l'intégrité, la simplification des

procédures administratives, la numérisation et le renforcement de la transparence. Le député a, par ailleurs, souligné l'importance de la coopération régionale et internationale, notamment en matière d'échange d'informations, d'expertises et de bonnes pratiques, compte tenu du caractère transfrontalier de certaines formes de corruption. Il a plaidé, dans ce contexte, pour le développement des relations entre les Parlements arabes et les organes spécialisés, afin de renforcer les cadres législatifs, les mécanismes de contrôle parlementaire et la coopération institutionnelle.

LA HATPLC MULTIPLIE LES CONTACTS

En marge de la conférence, le président par intérim de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), M'hamed Djellaoui, a multiplié les rencontres avec ses homologues arabes. Une séance de travail a ainsi été tenue avec une délégation de l'Autorité

saoudienne de contrôle et de lutte contre la corruption. Les discussions ont porté sur plusieurs projets et programmes de la HATPLC dans les domaines de la promotion de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption. Les deux parties ont également examiné les pratiques adoptées dans les deux pays et les perspectives de renforcement de la coopération, notamment à travers l'échange d'expertises et de bonnes pratiques. Une autre rencontre a réuni la délégation de la HATPLC et la présidente de l'Autorité générale de lutte contre la corruption de l'État du Koweït, Rana Abdullah Al-Fares. Les échanges ont notamment porté sur les principaux programmes de la Haute-Autorité algérienne, ainsi que sur les axes de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Les deux parties ont également abordé les moyens de développer la coopération bilatérale, d'élargir la formation et de renforcer l'échange d'expertises dans les domaines du contrôle et de la prévention.

VERS UNE COOPÉRATION ARABE RENFORCÉE

Ces rencontres tenues à Doha illustrent l'importance accordée à la coopération institutionnelle et à l'échange d'expériences dans le cadre des efforts arabes de prévention et de lutte contre la corruption. À travers sa participation aux travaux de la Conférence des États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, ainsi que les échanges engagés avec les institutions saoudienne et koweïtienne, la partie algérienne a mis en avant les différents mécanismes développés dans le pays et les perspectives de coopération dans les domaines de la transparence, du contrôle, de la formation et de l'intégrité.

R. N.

LA PROTECTION CIVILE FAIT LE BILAN DES INCENDIES

Plus de 141 000 ha touchés

Les services de la Protection civile ont enregistré, depuis le début de l'année 2026, une activité particulièrement intense sur plusieurs fronts. Entre incendies, opérations de sauvetage en mer et accidents de la circulation, la mobilisation était de mise.

Selon le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, directeur adjoint de l'information et de la sensibilisation à la Direction générale de la Protection civile, plus de 141 000 ha ont été touchés par les incendies. Intervenant sur les ondes la Radio nationale, le responsable a salué les décisions prises lors de la dernière réunion du Conseil des ministres concernant le renforcement des capacités de la Protection civile. Ces mesures comprennent notamment une revalorisation globale des salaires ainsi que la révision du statut particulier des personnels de la Protection civile. Selon Nassim Bernaoui, ces décisions doivent permettre de mieux accompagner les évolutions liées au changement climatique et les risques majeurs auxquels sont confrontés les agents lors de leurs interventions. Le responsable a également souligné la nécessité de renforcer les capacités du secteur sur les plans juridique, organisationnel et en matière de spécialisation, après une saison estivale marquée par un nombre important d'incendies et d'accidents ainsi que par de lourdes pertes humaines et matérielles, notamment dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays.

BILAN PROVISOIRE

Concernant le bilan des feux de végétation, Nassim Bernaoui a précisé que les chiffres restent provisoires, le dispositif de prévention et d'intervention contre les incendies devant se poursuivre jusqu'au 30 novembre. Les services de la Protection civile ont recensé 1 166 incendies de forêt, 378 incendies de maquis, ainsi que 1 050 incendies ayant touché les broussailles, l'alfa et les cultures de montagne. Au total, la superficie affectée dépasse 141 000 ha, dont plus de 43 000 ha de forêts, plus de 46



000 ha de maquis, environ 38 000 ha de broussailles et de végétation sèche, ainsi que plus de 13 000 ha d'alfa et de cultures de montagne. Le mois de juillet, marqué par une période de forte chaleur décrite comme une «coupole thermique», a également lourdement affecté les cultures agricoles. Près de 2 950 incendies ont touché des cultures de blé et d'orge. Les flammes ont détruit plus de 4 100 hectares de blé et plus de 2 000 hectares d'orge, ainsi qu'environ 668 000 bottes de paille. Les incendies ont, par ailleurs, entraîné la destruction de plus de 131 000 arbres fruitiers et plus de 70 000 palmiers. Selon le responsable de la Protection civile, cette situation constitue, en termes de nombre de feux et d'ampleur

des dommages causés au couvert végétal, le niveau de pertes le plus élevé enregistré depuis 2021.

PLUS DE 65 000 PERSONNES SAUVÉES DES NOYADES

Sur le front des noyades, le dispositif de prévention et de sauvetage sur les plages a été activé dès le 1er janvier. Depuis cette date, les services de la Protection civile ont effectué plus de 91 000 interventions, un chiffre supérieur à celui enregistré durant la même période de l'année précédente, alors que la saison estivale n'était pas encore achevée au moment de l'établissement du bilan. Les équipes de secours ont permis de sauver plus de 65 000 personnes et d'en

secourir médicalement plus de 22 000. Le bilan fait toutefois état de 168 décès par noyade, dont 88 sur des plages interdites à la baignade. À cela s'ajoutent 71 décès enregistrés dans des plans d'eau, des bassins d'irrigation, des oueds et des lacs.

PLUS DE 55 000 ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

La circulation routière constitue également un important volet de l'activité des services de secours. Nassim Bernawi a fait état d'une recrudescence des accidents de la route en 2026, notamment des accidents mortels. Plus de 55 000 accidents de la circulation ont été pris en charge entre le 1er janvier et le 19 septembre. Les services de la Protection civile ont effectué, dans ce cadre, plus de 96 000 interventions. Ces accidents ont causé 1 471 décès sur les lieux et fait plus de 66 000 blessés, présentant des degrés de gravité variables. Le responsable a notamment cité plusieurs accidents graves survenus dans les wilayas de Médéa, Constantine et Tiaret, qui ont fait, selon lui, au moins six morts sur les lieux.

PLUS DE UN MILLION D'INTERVENTIONS DEPUIS JANVIER

Les services de la Protection civile ont effectué depuis le début de l'année plus de un million d'interventions dans différents domaines. Près de 600 000 interventions étaient liées aux opérations sanitaires, illustrant l'ampleur de l'activité quotidienne des équipes de la Protection civile à travers les différentes régions du pays. Ces chiffres témoignent de la diversité des missions assurées par le corps, dans un contexte marqué notamment par l'intensification des risques liés aux conditions climatiques, aux incendies et aux accidents.

L.Khermane

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université de Jijel conventionnée avec des entreprises économiques

Trois conventions ont été signées, mardi, entre l'Université Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel et des entreprises économiques, à savoir le port de Djen Djen, la société Kotama Agrodiv de trituration de graines de soja et la filiale travaux publics de Cosider. En vertu de ces conventions, signées sous l'égide du

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, en marge de sa supervision de la cérémonie officielle de l'ouverture de l'année universitaire 2026-2027, il sera procédé à la coopération et à la formation dans les domaines liés à l'activité portuaire, à l'industrie agroalimen-

taire, ainsi qu'aux travaux publics et aux infrastructures de base. Dans ce contexte, ces accords s'inscrivent dans le cadre du renforcement du rôle de l'université en tant qu'acteur fondamental du développement, de la contribution à la valorisation des spécificités et des ressources de la région, et de la liai-

son entre la formation, la recherche scientifique et les besoins de la wilaya, a précisé Baddari.

Il convient de noter qu'auparavant, un groupe de professeurs universitaires ayant obtenu des distinctions honorables aux plans national et international a été honoré, à l'instar des profes-

seurs Adel Melit et Abdelsalam Boulgroune, classés parmi les scientifiques les plus remarquables au monde selon le classement de l'Université américaine de Stanford, en plus de la mise à l'honneur des étudiants majors de promotion au niveau des différentes facultés de l'Université de Jijel.

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

De nouvelles marques mondiales bientôt en Algérie

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, mardi, à Alger, une réunion de travail avec des opérateurs économiques à marque unique représentant des marques mondiales de vêtements et de chaussures, consacrée aux perspectives de développement de la production locale, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de pas-

ser en revue les indicateurs de la production locale enregistrés durant le premier semestre de l'année en cours, les capacités de production et d'exportation à la même période et les perspectives de développement, précise le communiqué. Dans ce cadre, Rezig a annoncé l'arrivée de nouvelles marques mondiales sur le marché national dans les prochaines semaines, avec la localisation d'une partie

de leur production, ce qui témoigne, a-t-il dit, de l'attractivité croissante du marché algérien pour les investissements et les activités de production, ajoute la même source.

Le ministre s'est également félicité de l'augmentation de la production de marques mondiales en Algérie, estimant que la localisation de leur production contribuera à l'accroissement de la valeur

ajoutée locale, au développement des capacités industrielles et à l'intégration des opérateurs algériens dans les chaînes de valeur liées à ces marques. Le ministre a insisté, par ailleurs, sur la nécessité de parachever les opérations de domiciliation bancaire des programmes prévisionnels d'importation pour la vente en l'état, notamment dans le secteur de l'habillement et des chaussures.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

APRÈS UNE RUPTURE DE PRÈS DE QUATRE ANS L'Algérie attire de nouveau les équipementiers espagnols

Porté par la montée de la production locale, le secteur offre désormais de nouvelles opportunités dans les machines, les technologies et les intrants, alors que la concurrence étrangère s'est entre-temps renforcée.

Après près de quatre années de rupture, les industriels espagnols de la céramique renouent avec le marché algérien. Mais leur retour intervient dans un paysage profondément transformé. L'Algérie, qui a fortement développé sa production locale de carreaux ces dernières années, ne constitue plus seulement un débouché pour les produits finis espagnols. Elle représente désormais un marché important pour les machines, les équipements, les technologies et les intrants destinés à accompagner l'essor de sa filière céramique.

La reprise du dialogue entre Alger et Madrid et le dégel progressif des échanges commerciaux ont permis aux entreprises espagnoles de retrouver leurs partenaires et clients algériens. L'Espagne, invitée d'honneur de la 57^e Foire internationale d'Alger en juin 2026, entend ainsi reprendre sa place dans un marché où ses entreprises disposent d'une longue expérience.

Cette reprise est également facilitée par le renforcement des liaisons maritimes entre les deux pays. Le port de Castellón a notamment ouvert une deuxième ligne régulière vers l'Algérie, destinée à faciliter l'acheminement des équipements et des intrants nécessaires aux industriels.

L'ALGÉRIE CHANGE DE STATUT

Pour les équipementiers espagnols, le marché algérien reste stratégique. José Miquel, président de l'Association espagnole des fabricants de machines et d'équipements pour l'industrie céramique (Asebec), affirme que « la plupart des clients algériens sont revenus » après la période de suspension des échanges.

Dans un entretien accordé à El Periódico Mediterráneo, il reconnaît toutefois que l'absence des entreprises espagnoles a permis à des fournisseurs



italiens, chinois et égyptiens de gagner des parts de marché. Certains projets algériens, parfois déjà à un stade avancé, ont ainsi été attribués à d'autres fournisseurs.

L'Asebec avait évalué à près de 40 millions d'euros les pertes liées au blocage des échanges avec l'Algérie. Au printemps 2026, l'association indiquait cependant avoir retrouvé un niveau de chiffre d'affaires équivalent sur le marché algérien. La progression des exportations espagnoles d'émaux illustre cette reprise. Elles sont passées de 13,4 millions d'euros en 2024 à environ 102 millions d'euros en 2025.

UNE INDUSTRIE NATIONALE EN DÉVELOPPEMENT

Cette évolution traduit surtout la transformation du marché algérien. L'augmentation de la production nationale de carreaux a réduit les débouchés pour les produits finis importés,

mais elle a parallèlement accru les besoins en équipements et en technologies industrielles. C'est sur ce segment que les entreprises espagnoles cherchent désormais à renforcer leur présence. Fours, lignes de production, machines spécialisées, frites, émaux et autres intrants constituent autant de créneaux liés au développement de la production locale. Selon José Miquel, plusieurs équipements espagnols sont déjà en production en Algérie et de nouveaux fours de grande capacité doivent prochainement être installés. Des technologies développées par des entreprises membres de l'Asebec doivent notamment équiper certains projets. Pour l'Algérie, cette évolution s'inscrit dans la dynamique de développement de la production nationale et de modernisation de l'outil industriel. Le recours à des équipements étrangers répond ainsi aux besoins d'une filière qui cherche à améliorer

ses capacités, sa productivité et sa compétitivité.

DES OPPORTUNITÉS POUR LES DEUX MARCHÉS

Le retour des industriels espagnols intervient dans un marché algérien plus concurrentiel. Durant leur absence, plusieurs projets ont été attribués à d'autres fournisseurs, compliquant leur reconquête. Malgré ce contexte, l'Asebec considère toujours l'Algérie comme un marché stratégique. Huit entreprises espagnoles participent ainsi au salon Tecna de Rimini pour décrocher de nouvelles commandes.

Cette reprise intervient alors que les ventes de la filière espagnole ont reculé de 396 à 376 millions d'euros entre 2024 et 2025. Côté algérien, la montée de la production locale ouvre de nouvelles opportunités aux fournisseurs de technologies et d'équipements, dans une relation désormais davantage tournée vers l'accompagnement de l'industrialisation.

H. A

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'Algérie ouvre un nouveau chantier

L'agriculture biologique entre dans une nouvelle phase de structuration en Algérie. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche a lancé, hier, au siège de la Chambre nationale d'agriculture, un projet de jumelage avec l'Union européenne consacré au renforcement du cadre réglementaire de la filière et des normes de qualité des produits agricoles. Prévu sur 24 mois, ce programme vise à rapprocher le dispositif algérien des normes européennes et des référentiels internationaux. L'objectif est notamment de renforcer le système d'attribution des signes de qualité et de mettre en place un cadre réglementaire plus adapté aux spécificités de l'agriculture biologique. Le projet repose sur un partenariat technique associant des experts des administrations publiques italiennes et françaises à leurs homologues algériens. Les instituts techniques, les chambres d'agriculture et les producteurs sont également appelés à participer à cette démarche. La cérémonie a réuni des représentants des Affaires étrangères, les ambassadeurs de l'UE, d'Italie et de France, ainsi que des responsables de l'agriculture. Agriculteurs, coopératives, experts et organisations nationales et internationales ont également participé aux échanges sur les différents volets du projet. Au-delà de la mise à niveau réglementaire, l'enjeu est de mieux valoriser la production biologique nationale. Une exposition a permis de présenter des produits issus de plusieurs régions, mettant en évidence le potentiel de diversification du secteur. Le renforcement des normes, de la certification et de la traçabilité constitue désormais un levier essentiel pour accroître leur compétitivité et faciliter leur accès aux marchés.

INDUSTRIE DU MARBRE

A la conquête des marchés internationaux

Présente à la 60^e édition de « Marmomac » à Vérone, l'Algérie mise sur ses capacités de production et de transformation pour renforcer ses exportations hors hydrocarbures.

L'Algérie entend faire du marbre et de la pierre naturelle de nouveaux produits à l'export. Elle participe à la 60^e édition du Salon international « Marmomac », organisé du 22 au 25 septembre à Vérone, en Italie, avec l'ambition de promouvoir son offre nationale et de conquérir de nouveaux débouchés.

Considéré comme l'un des principaux rendez-vous mondiaux du secteur, « Marmomac » réunit cette année des entreprises et opérateurs économiques issus de 54 pays. Une vitrine internationale que les entreprises algériennes entendent mettre à profit pour présenter leurs produits, nouer des partenariats et multiplier les contacts commerciaux.

Cinq entreprises nationales spéciali-

sées dans la production et la transformation du marbre et de la pierre naturelle représentent l'Algérie à cette manifestation. Elles sont accompagnées d'un représentant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du consul d'Algérie à Milan et du président de la Fédération algérienne de l'industrie de la pierre et des matériaux minéraux.

MISER SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Au-delà de la simple promotion commerciale, la participation algérienne vise à rapprocher les producteurs nationaux des marchés extérieurs et des grands acteurs internationaux du secteur. Les rencontres d'affaires organisées à l'occasion du salon doivent permettre d'identifier de nouvelles opportunités commerciales et de mieux positionner le produit algérien sur les chaînes de valeur internationales.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de diversification des exportations et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures. L'objectif est notamment d'accompagner les entreprises disposant d'un potentiel exportateur et de valoriser davantage les ressources et les capacités industrielles nationales.

Le secteur du marbre illustre ainsi l'évolution engagée par l'industrie algérienne : ne plus se limiter à satisfaire la demande locale, mais développer la transformation, accroître la valeur ajoutée et préparer les entreprises nationales à affronter la concurrence sur les marchés internationaux.

Avec sa participation à « Marmomac », l'Algérie cherche donc à transformer ses capacités dans le marbre et la pierre naturelle en véritable levier d'exportation, en s'appuyant sur la qualité, la transformation industrielle et la compétitivité du produit national.

INVESTISSEMENTS À BOUMERDÈS

Attribution de six concessions

La zone industrielle d'El Arbatache confirme son attractivité avec six nouveaux projets totalisant plus de 8,4 milliards de dinars d'investissement et 1 329 emplois directs, tandis que l'usine BBGCA de canettes en aluminium avance vers une mise en production prévue fin 2027.

L'AAPJ accélère la dynamique d'investissement dans la zone industrielle d'El Arbatache, à Boumerdès, avec six nouveaux projets représentant plus de 8,4 milliards de dinars et 1 329 emplois directs annoncés.

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPJ), Omar Rekkache, a inspecté, dans la zone industrielle d'El Arbatache, à Boumerdès, le projet de la société BBGCA, spécialisée dans la fabrication de canettes en aluminium destinées aux boissons non alcoolisées.

D'un investissement de 6 milliards de dinars, le projet est réalisé sur une superficie de six hectares et affiche un taux d'avancement de 70%. Son entrée en production est prévue pour fin 2027, avec une capacité initiale de 800 millions de canettes par an, appelée à atteindre 1,6 milliard d'unités dans une seconde phase.

Présentée comme une première en Algérie, l'unité devrait couvrir près de 40% des besoins du marché national, estimés à environ 120 millions de dollars par an et générer près de 250 emplois directs.

Pour l'AAPJ, ce projet s'inscrit dans la stratégie de diversification du tissu industriel national et de réduction de la dépendance aux importations, en développant une production destinée à répondre à la demande du marché local.



UNE NOUVELLE USINE DE LAIT INFANTILE

Par ailleurs, Omar Rekkache a inspecté, dans une seconde phase, le projet de réalisation d'une usine de production de lait infantile et pour nourrissons de la société Baby Infant Nutrition.

L'entrée en exploitation de l'unité est prévue pour juillet 2027, avec une capacité initiale de 5 000 tonnes par an, appelée à

doubler progressivement pour atteindre 10.000 tonnes annuelles.

Le projet devrait contribuer à renforcer l'offre destinée au marché national et à développer la production locale dans un secteur stratégique. Il prévoit également la création de plus de 100 emplois directs.

À travers cette nouvelle unité, l'investissement industriel vise ainsi à accroître les capacités nationales de production et à

consolider l'approvisionnement du marché en produits destinés à l'alimentation infantile.

PLUS DE 8,4 MILLIARDS DE DINARS D'INVESTISSEMENT

Au cours de la même visite, Omar Rekkache a supervisé l'attribution de six contrats de concession portant sur des assiettes foncières économiques dans la zone industrielle. Les projets concernent la production de gaz comprimé et liquéfié par Aures Gaz, la fabrication d'équipements de vision par Ams Tech, la production pharmaceutique par Algerian Company for Biotechnology, ainsi que la fabrication de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle par First Remed. S'y ajoutent un projet de fabrication d'équipements et de matériels de sécurité porté par Ahras Industrie et une unité de conditionnement de produits agricoles de Malak B. Ces six projets totalisent plus de 8,4 milliards de dinars d'investissements et devraient générer 1 329 emplois directs. Lors de cette visite, le DG de l'AAPJ s'est également entretenu avec les investisseurs sur l'état d'avancement de leurs projets et les éventuelles contraintes susceptibles d'entraver leur mise en exploitation.

L'objectif est de suivre au plus près la dynamique d'investissement et d'en mesurer les retombées en matière de production nationale, de création de richesse et d'emploi.

S. R.

AGROALIMENTAIRE

Vicky Foods double sa production

Le groupe agroalimentaire espagnol Vicky Foods, propriétaire notamment de la marque Dulcesol, accélère son développement en Algérie. Implantée à Sig, dans la wilaya de Mascara, depuis 2014, son usine voit sa capacité de production doubler grâce à un investissement de 19 millions d'euros.

L'extension porte sur la réalisation d'un nouveau bâtiment de plus de 10 000 m², comprenant un entrepôt ainsi que deux nou-

velles lignes de production dédiées au gâteau et au pain. Le site dispose également de nouveaux laboratoires consacrés aux analyses et au développement de produits.

La première ligne, dédiée aux produits de type gâteau, est entrée en service en juillet. Elle apporte une capacité supplémentaire de 7 000 tonnes et permet de produire de nouvelles références, notamment des minisnacks, mini-bracelets, chapelas

et formats carrés.

La seconde ligne, consacrée au pain, doit entrer en production en octobre. Elle portera la capacité supplémentaire à 8 000 tonnes et permettra notamment de fabriquer du pain à hamburger, du pain de mie ainsi que d'autres variétés.

UN MARCHÉ STRATÉGIQUE

Cette extension confirme l'importance accordée par Vicky Foods au marché algérien, où le

groupe avait choisi d'implanter en 2014 son premier site industriel hors d'Espagne. La production de l'usine de Sig est principalement destinée au marché local.

«Cette investissement renforce notre engagement en Algérie et assure la continuité du projet industriel que nous avons lancé dans le pays», a déclaré Rafael Juan, PDG de Vicky Foods, soulignant que les nouvelles lignes permettront d'élargir l'offre et de poursuivre la stratégie de crois-

sance internationale du groupe.

Le projet devrait, par ailleurs, générer près de 100 nouveaux emplois à court et moyen terme, en fonction de la montée en puissance de l'activité.

Après l'Algérie, Vicky Foods a poursuivi son expansion internationale avec des sites de production en France et au Portugal, notamment à la faveur de l'acquisition de Panrico et de son usine de pain au Portugal.

DÉCLARATIONS EN DOUANE

Les commissionnaires rappelés à l'ordre

Les commissionnaires en douanes sont désormais appelés à ne souscrire les déclarations en détail qu'après l'accomplissement des formalités nécessaires à l'obtention du bon à délivrer (BAD) auprès des compagnies maritimes concernées. Dans une note adressée aux professionnels, le chef d'inspection divisionnaire des Douanes-Alger relève que certains commissionnaires procèdent à la souscription des déclarations avant l'obtention du BAD. Une pratique qui, selon les Douanes, complique le traitement des déclarations, notamment la programmation et la réalisation de la visite physique des marchandises. Les opérateurs portuaires refusent, dans ces situations, l'ouverture des conteneurs lorsque les éléments permettant d'identifier clairement l'ayant-droit à la marchandise ne sont pas disponibles. Les déclarations restent alors en instance, sans possibilité de liquidation, tandis que les conteneurs demeurent immobilisés et non visités. Les Douanes estiment que cette situation contribue directement à la congestion portuaire. En conséquence, les commissionnaires sont exhortés «à accomplir les formalités relatives au BAD avant toute souscription de déclaration en douane». Tout manquement à cette instruction expose son auteur aux mesures prévues par la réglementation en vigueur, notamment la suspension de l'accès au système d'information ALCES.

R. N.

EXPORTATION DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Six pays ciblés

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise, du 24 au 26 septembre à Bordj Bou Arréridj, le Salon national des produits électroniques et électroménagers, a indiqué, mardi, le ministère dans un communiqué.

Organisée sous le slogan «De l'Algérie, nous créons de la valeur et renforçons les exportations», en coordination avec la wilaya de Bordj Bou Arréridj, cette manifestation intervient dans un contexte marqué par la dynamique que connaissent les industries nationales de l'électronique et de l'électroménager.

Celle-ci se traduit notamment

par le développement des capacités de production et la hausse des exportations, ainsi que par l'amélioration de la qualité des produits et de la compétitivité des entreprises algériennes. Elle reflète également leur capacité croissante à accéder aux marchés extérieurs, souligne le ministère.

En marge du salon, huit opérateurs économiques spécialisés dans la fabrication de produits électroniques et électroménagers lanceront des opérations d'exportation vers six marchés étrangers : le Mali, pour la première fois, ainsi que la Tunisie, la Mauritanie, la Libye, l'Égypte et la Jordanie.

Ces opérations témoignent de la

diversification des destinations des exportations algériennes et de l'élargissement de la présence de l'industrie nationale sur les marchés africains et arabes.

Elles s'inscrivent dans le cadre des efforts du secteur visant à accompagner les entreprises nationales dans leur transition de la production vers l'exportation, à élargir la base des exportateurs et à diversifier les marchés et les destinations.

L'objectif est également d'accroître la valeur ajoutée des produits nationaux et de renforcer la présence du label «made in Algeria» sur les marchés internationaux.

R. N.

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ

Place à la réalisation

Véritable projet structurant pour l'économie nationale, le complexe de phosphate intégré franchit ainsi une nouvelle étape dans sa concrétisation.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a entamé hier une visite de travail et d'inspection de deux jours à Annaba, Souk Ahras, Tébessa et Bir El Ater, destinée à donner une nouvelle impulsion au chantier et à suivre de près l'avancement des infrastructures prévues.

Le projet de phosphate intégré franchit ainsi une nouvelle étape dans sa concrétisation. Après plusieurs phases de préparation et la conclusion des contrats nécessaires à la réalisation des infrastructures, le gouvernement entend désormais accélérer le passage à l'exécution sur le terrain.

Mohamed Arkab est accompagné, lors de cette tournée, du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, du ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, ainsi que du PDG de Sonatrach, Nourredine Daoudi. Des responsables et cadres des secteurs concernés prennent également part à cette visite consacrée au suivi des différentes composantes du projet.

UNE VISITE POUR ACCÉLÉRER LE CHANTIER

La tournée ministérielle intervient quelques semaines après la signature, le 12 août dernier, des contrats liés à la réalisation de plusieurs infrastructures stratégiques du complexe. Elle vise à accélérer les travaux et à renforcer la coordination entre les différents intervenants.

La délégation inspectera les principaux sites de la chaîne de production, de l'extraction et de la valorisation du phosphate à sa transformation industrielle, ainsi que les infrastructures de transport et les installations logistiques.

Cette visite permettra d'évaluer l'avancement du projet, d'identifier les éven-



tuelles contraintes et de prendre les mesures nécessaires pour respecter le calendrier de réalisation. Des instructions devraient être données pour accélérer les travaux et lever les obstacles rencontrés.

DE LA MINE À LA TRANSFORMATION

L'un des principaux atouts du complexe réside dans son caractère intégré. L'objectif ne se limite pas à extraire et exporter le phosphate, mais à développer une chaîne industrielle permettant sa transformation locale en produits à plus forte valeur ajoutée, notamment des engrais et des produits chimiques destinés à l'agriculture et à l'in-

dustrie.

Le projet s'inscrit ainsi dans une stratégie de valorisation des ressources minières nationales et de développement d'une véritable filière industrielle. Pour l'Algérie, l'enjeu est de réduire progressivement l'exportation de matières premières brutes au profit de la transformation locale, de la création de valeur et du développement de nouvelles activités industrielles.

UN ENJEU POUR LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Le développement de la filière phosphate constitue également un levier de diversification des exportations algé-

riennes. À travers le complexe intégré, les autorités misent sur une valorisation industrielle accrue des ressources minières et sur le renforcement de la présence de l'Algérie sur le marché international des engrais.

Cette stratégie s'inscrit dans l'objectif de développer de nouvelles filières exportatrices et de réduire progressivement la dépendance aux recettes des hydrocarbures. L'industrie des engrais revêt, à ce titre, un intérêt particulier en raison de son lien direct avec l'agriculture et la sécurité alimentaire, la production locale d'intrants devant contribuer à renforcer les capacités nationales.

UN MAILLON LOGISTIQUE STRATÉGIQUE

La réussite du complexe repose sur un réseau logistique performant reliant les sites miniers de Tébessa et Bir El Ater aux unités de transformation et aux ports de l'Est. Ces infrastructures doivent renforcer les capacités industrielles et logistiques de la région. Le projet devrait stimuler l'investissement, l'emploi et les activités industrielles à Tébessa, Souk Ahras et Annaba, tout en favorisant le développement de la sous-traitance, du transport et des services spécialisés.

Le complexe s'inscrit dans la stratégie de valorisation des ressources minières et de développement de chaînes de valeur intégrées. L'objectif est de réduire l'exportation de matières brutes, d'accroître la production d'engrais et la valeur ajoutée locale, et de renforcer les exportations hors hydrocarbures.

Le défi est désormais de maintenir la cadence des travaux et de respecter les échéances fixées. La visite de Mohamed Arkab marque ainsi l'entrée du projet dans une phase opérationnelle.

ALGÉRIE-BANQUE MONDIALE

L'interconnexion au cœur des projets

La coopération énergétique entre l'Algérie et la Banque mondiale se projette vers de nouveaux projets. Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjall, a reçu mardi à Alger une délégation de haut niveau de l'institution financière, conduite par son directeur régional pour le Maghreb et Malte, Mustapha Ndiaye.

Les discussions ont porté sur l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son élargis-

sement, avec un accent particulier sur les projets d'interconnexion électrique et le développement énergétique en Afrique. Parmi les dossiers examinés figurent le développement du solaire photovoltaïque, le projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, ainsi que le memorandum d'entente en préparation sur l'hydrogène vert. La Banque mondiale a fait part de sa disponibilité à accompagner ces projets, notamment sur le plan

technique, et a exprimé son intérêt pour l'élargissement du partenariat à des opérations de plus grande envergure destinées à soutenir le développement économique et énergétique du continent africain. De son côté, Mourad Adjall a mis en avant l'expérience et les capacités de l'Algérie dans l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, estimant que le pays dispose d'atouts lui permettant de contribuer à la réalisation de projets à fort impact régional.

DE L'AFRIQUE À L'EUROPE

Alger entend également maintenir le cap sur l'interconnexion électrique avec l'Europe, considérée comme l'un des projets prioritaires du secteur. Le ministre a par ailleurs défendu une vision élargie du projet Algérie-Tunisie-Libye, avec l'ambition d'étendre à terme le réseau à l'Égypte et à d'autres pays arabes voisins.

Pour le ministre, la réalisation de ces infrastructures exige des

partenariats internationaux renforcés ainsi que la mobilisation de financements et d'expertises. Il a ainsi réaffirmé l'attachement de l'Algérie à son partenariat avec la Banque mondiale et son souhait de l'étendre à des projets énergétiques plus ambitieux. Au-delà des enjeux nationaux, Alger entend ainsi faire de ses infrastructures énergétiques un levier d'intégration régionale, notamment en Afrique et dans l'espace méditerranéen.

DESSALEMENT

Vers un partenariat algéro-allemand

Une délégation économique allemande représentant dix entreprises a effectué, mardi, une visite à l'Algerian Desalination Company (ADC), filiale de Sonatrach, pour explorer de nouvelles opportunités de coopération dans le dessalement de l'eau de mer.

Conduite en présence du PDG d'ADC, Lahcen Bada, la délégation, composée de représentants d'entreprises et du gouvernement fédéral allemand, a pris connaissance de l'expérience algérienne, des projets réalisés et des perspec-

tives du programme national de dessalement.

Les échanges ont notamment porté sur les technologies, les équipements, les services et les solutions spécialisées pouvant faire l'objet de partenariats.

Cette visite témoigne de l'intérêt croissant de partenaires étrangers pour l'expertise algérienne, alors que le pays renforce ses capacités de dessalement et entend consolider son positionnement dans ce secteur aux plans régional et international.



EAUX USÉES

L'Algérie vise 60 % de récupération

Le gouvernement veut accroître la récupération des eaux usées traitées pour en faire une ressource supplémentaire, notamment pour l'agriculture. Le secteur compte actuellement 237 systèmes d'assainissement, tandis que 76 nouveaux projets sont en cours, portant à terme la capacité de traitement à 1,514 milliard de m³ par an. Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a appelé à atteindre 60 % de récupération, à améliorer le rendement des stations et à généraliser le traitement tertiaire afin d'élargir la réutilisation des eaux traitées, notamment pour l'irrigation. Cette démarche vise à diversifier les ressources en eau et à renforcer la sécurité hydrique nationale.

AFFAIRE CHERIF MELLAL

La peine de quatre ans de prison confirmée

La cour d’Alger a confirmé, hier, la condamnation de l’ancien président de la JS Kabylie (JSK), Cherif Mellal, à quatre années de prison ferme. Le verdict a été prononcé par le président de la première chambre pénale de la cour d’appel d’Alger, lors d’une audience tenue en salle 1.

Par Redouane Hannachi

Aucune circonstance atténuante n’a été retenue à l’encontre de l’ancien dirigeant du club kabyle. Le procès, intervenu après cassation, a été marqué par de vifs échanges entre Cherif Mellal et le président de l’audience, le magistrat Ham-miche Kamel. Entouré de ses avocats, dont Me Fetta Sadat, l’ancien responsable de la JSK a rejeté l’ensemble des faits qui lui sont reprochés, notamment ceux retenus au cours de l’instruction. «Je n’ai pas volé la JSK. Je n’ai rien transféré du compte bancaire de la JSK. J’ai tout fait pour sauver mon équipe. J’ai investi des sommes faramineuses pour que la JSK reste debout», a-t-il déclaré à la barre, estimant que ses poursuites judiciaires constituaient la conséquence de son action à la tête du club. Cherif Mellal a également affirmé faire l’objet, selon ses dires, d’un «coup monté» par des personnes qu’il aurait dérangées au sein de la JSK. Il a notamment rappelé avoir été accusé d’appartenance au MAK, avant d’ajouter que la justice l’avait acquitté de cette accusation. Interrogé sur la signature de contrats et de conventions ainsi que sur la récupération de chèques durant son passage à la tête du club, il a indiqué que ces opérations étaient prises en charge par B. Nassim. À ce propos, il a affirmé que ce dernier avait récupéré auprès de la CAF un chèque de 500 000 dollars, après le sacre africain de la JSK, avant de le remettre à la FAF.

AFFAIRE ANSEJ

Vers l’examen du pourvoi du procureur

Les magistrats de la Cour suprême devraient prochainement examiner le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près la cour d’appel d’Alger dans l’affaire de l’Agence nationale de soutien à l’emploi des jeunes (ANSEJ). Le représentant du parquet, qui avait requis lors du procès l’aggravation des peines prononcées contre les 57 accusés, dont l’ancien directeur de l’ANSEJ, a récemment introduit des pourvois auprès de la chambre pénale de la Cour suprême, notamment concernant les prévenus ayant bénéficié de décisions favorables. Dans son mémoire, le procureur général estime que les faits reprochés sont établis, notamment ceux liés aux opérations présumées de détournement et de dilapidation de deniers publics. Lors de leurs auditions, les prévenus ont, pour leur part, rejeté les accusations portées contre eux, affirmant avoir respecté les procédures réglementaires en vigueur dans le cadre du traitement des dossiers de l’ANSEJ. Pour rappel, le président du tribunal correctionnel d’Hussein Dey avait, lors du premier jugement, prononcé des peines allant de deux à cinq années de prison ferme à l’encontre des accusés. L’examen du pourvoi par la Cour suprême devra ainsi déterminer les suites judiciaires de cette affaire.

R.H.



MELLAL S’EXPLIQUE SUR SON PATRIMOINE

L’ancien président de la JSK a également évoqué sa situation financière et les conséquences qu’il attribue à la loi de finances de 2015. «À cause de la loi de finances 2015, je me retrouve en faillite. J’ai presque tout perdu», a-t-il déclaré, affirmant notamment que les Douanes algériennes avaient saisi environ 200 véhicules qu’il avait expédiés depuis le Luxembourg. Questionné sur ses biens à l’étranger, Cherif Mellal a indiqué disposer de la double nationalité algérienne et française, précisant avoir obtenu la nationalité française en 2001. Il a également fait état de la possession de deux appartements, l’un en France et l’autre en Allemagne, ainsi que d’une société

spécialisée dans l’automobile au Luxembourg. Il a en revanche affirmé ne posséder aucun bien aux États-Unis. L’ancien dirigeant a par ailleurs indiqué avoir engagé une procédure au Luxembourg, estimant que les commissions rogatoires adressées aux autorités judiciaires de ce pays étaient à l’origine des poursuites engagées contre lui en Algérie.

LE PARQUET AVAIT REQUIS L’AGGRAVATION DE LA PEINE

Lors de l’audience, le procureur général avait requis l’aggravation de la peine, tandis que les avocats de la défense avaient plaidé pour la relaxe de leur client. Ils ont notamment soutenu que Cherif Mellal était victime, selon eux, d’un «coup monté de toutes pièces». De

son côté, la représentante du Trésor public a demandé le maintien des réparations matérielles prononcées lors du premier jugement. La décision intervient après l’examen du dossier par la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême, qui avait retenu les vices de forme soulevés par la défense dans son pourvoi en cassation contre le premier arrêt rendu en appel en 2024. La défense a annoncé son intention d’introduire, dès la semaine prochaine, un nouveau pourvoi en cassation devant la Cour suprême afin de contester la décision rendue en appel. Incarcéré à la prison de Koléa, Cherif Mellal a pris connaissance du verdict par visioconférence depuis son lieu de détention.

R. H.

VÉHICULES DE LUXE DE MAHIEDDINE TAHKOUT Le procès renvoyé au 14 octobre

Le procès après cassation de l’homme d’affaires Mahieddine Tahkout et de plusieurs autres prévenus, détenus et non détenus, poursuivis dans une affaire liée à l’importation frauduleuse de véhicules de luxe, a été renvoyé au 14 octobre prochain. Le collectif de défense a sollicité un délai supplémentaire pour préparer le dossier. Cette affaire concerne notamment l’importation et l’immatriculation de 57 véhicules de luxe. Le dossier avait été cassé et renvoyé par la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême après que des irrégularités ont été relevées dans la procédure en appel, notamment concernant les affiliations de certains prévenus. Au total, 60 personnes sont poursuivies, notamment pour des faits liés à l’enrichissement illicite. Parmi elles, 17 avaient été placées en détention provisoire par le juge d’instruction du même pôle judiciaire. La plupart sont âgés de 22 à 36 ans. Lors des précédentes audiences, plusieurs prévenus ont affirmé avoir simplement remis des photocopies de leurs pièces d’identité à des personnes qu’ils connaissaient, sans fournir davantage d’explications sur l’utilisation de ces documents. Le dossier fait notamment état de véhicules de luxe, dont des

4x4, des Ford et des Lamborghini, enregistrés au nom de certains prévenus. Les membres de la famille Tahkout, interrogés au sujet des véhicules saisis dans les parcs leur appartenant, ont pour leur part soutenu que ces voitures avaient été importées légalement de l’étranger. Ils ont contesté, en conséquence, la légalité de leur saisie par les services de sécurité et les autorités judiciaires.

PLUS DE 1.000 MILLIARDS DE CENTIMES DE BIENS SAISIS

Pour rappel, les investigations menées par les services de la Sûreté nationale avaient conduit, entre mars et mai de l’année dernière, à la saisie de biens appartenant à Mahieddine Tahkout et à des membres de son entourage, pour une valeur globale estimée à 1.000 milliards de centimes, selon les éléments du dossier. Les opérations, effectuées sur la base de mandats de perquisition délivrés par le parquet compétent, ont ciblé plusieurs entrepôts situés à Réghaïa, Ouled Fayet, Dar El Beïda et Staoueli, ainsi qu’un autre entrepôt dans la wilaya de Béchar. Les enquêteurs avaient alors indiqué que ces biens auraient été dissimulés par des membres de la famille et

des proches de Mahieddine Tahkout et n’auraient pas été déclarés aux juridictions compétentes, dans le but de les transférer et de les vendre clandestinement. Les perquisitions avaient permis la saisie de 507 véhicules, dont 267 véhicules touristiques de luxe et 84 camions de différentes marques, ainsi que des jetskis, des bateaux de plaisance et des motos de luxe. Les enquêteurs avaient également découvert plus de 800 cartons de pièces détachées automobiles et 30 conteneurs contenant 63 moteurs neufs destinés à des autobus. Selon les investigations, une partie des véhicules était équipée de fausses plaques d’immatriculation, tandis qu’une autre était en cours de régularisation administrative, avec la complicité présumée de fonctionnaires. Les membres de la famille de Mahieddine Tahkout sont notamment poursuivis pour des faits liés à la dissimulation de produits issus de crimes de corruption et au blanchiment d’argent. Par ailleurs, les autorités avaient également annoncé la saisie de plus de 1.000 véhicules au port de Mostaganem, répartis dans 311 conteneurs.

R. H.

INCENDIE DES FERMES DES COLONS FRANÇAIS À MASCARA

Commémoration du 70^e anniversaire de la bataille

La wilaya de Mascara a commémoré, mardi, le 70e anniversaire de la bataille de l'incendie des fermes, qui avait visé le 22 septembre dans la région de Tighennif, les exploitations agricoles des colons français, principaux bailleurs de fonds des forces de l'armée d'occupation française.

La cérémonie commémorative de cette bataille, organisée dans la ville de Tighennif sous la supervision du wali, Fouad Aïssi, a été marquée par la levée du drapeau national, l'écoute de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument du cimetière des martyrs de la commune de Tighennif. Dans une allocution prononcée lors de cette cérémonie, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine, Benyessâd Mostefai, a affirmé que la bataille de l'incendie des fermes, également connue sous le nom de la «guerre des fermes», constitue l'une des étapes importantes de l'histoire de la glorieuse guerre de Libération. Elle a combiné une planification militaire rigoureuse des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) et une action visant à frapper les intérêts économiques des autorités coloniales françaises. Il a souligné que cet événement historique important mérite davantage de recherches et d'études historiques scientifiques, car, a-t-il indiqué, «il



compte parmi les événements ayant démontré la résistance de la glorieuse guerre de Libération face à la puissance

coloniale française et à ses principaux bailleurs de fonds parmi les colons français». A titre de rappel, la bataille de l'in-

cendie des fermes des colons français dans la région de Tighennif s'est déroulée le 22 septembre 1956, également appelée guerre des fermes, dans le cadre du plan de l'Armée de libération nationale visant à frapper les intérêts économiques des colons français, a souligné la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Le plan militaire du bataillon du moudjahid Si Abdelkhalek consistait à saboter et à incendier 14 fermes appartenant à des colons français, à détruire leur matériel agricole et à neutraliser les moyens militaires qui s'y trouvaient.

Cette bataille a entraîné la destruction de grandes quantités de céréales et de matériel agricole, notamment diverses machines et équipements modernes, ainsi que la blessure de deux soldats dans les rangs des forces françaises d'occupation. Du côté du bataillon de l'Armée de libération nationale, commandé par le moudjahid Si Abdelkhalek, le moudjahid Hassab El Miloud a été blessé, selon la même direction.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Le ministère recrute

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, hier, dans un communiqué, l'ouverture du recrutement externe au profit de 684 agents contractuels, en vue d'améliorer les services offerts aux différentes catégories prises en charge par le secteur. Cette opération de recrutement «se fera par contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein, au niveau de l'administration centrale, des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) des wilayas, des établissements spécialisés, des centres nationaux de formation et des établissements Diar-Rahma», précise la même source. Cette opération concerne également «les centres nationaux d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse, le Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF), ainsi que les services des équipes mobiles d'intervention d'urgence». Le ministère a indiqué que le recrutement s'effectuera par voie de concours sur examen professionnel, réparti selon les grades indiqués via le lien suivant : <https://drive.google.com/file/d/16Kpcv5OB-Uc5koGh1lr3YDcl0iiHxWl/view?usp=haring>. Le dépôt des dossiers est ouvert au niveau des établissements et administrations concernés par le recrutement à partir du dimanche 27 septembre courant, dans un délai maximal de 20 jours». Les personnes intéressées peuvent consulter les conditions d'accès pour chaque poste d'emploi via le lien suivant : <https://drive.google.com/file/d/12mutYcxg0NUjRHRRiKHBXceZhC1lJk/view?usp=sharing>, souligne-t-on dans le communiqué.

TÉBESSA

La wilaya se souvient de la grande bataille d'El Djorf

La wilaya de Tébessa a commémoré, mardi, le 71e anniversaire de la grande bataille d'El Djorf (22-29 septembre 1955) qui avait vu les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) infliger de lourdes pertes aux forces coloniales. Les cérémonies commémoratives se sont déroulées sous la supervision du wali de Tébessa, Ahmed Belhadad, en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que de la famille révolutionnaire. Une gerbe de fleurs a été déposée, sur le site même de la bataille,

dans la région de Djebel El Djorf, dans la commune de Stah Guentis. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Mohamed-Cherif Dhouaifia, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette bataille fut «une épopée nationale et une étape historique marquante dans le parcours de la lutte pour l'indépendance menée par des chefs de l'ALN à l'image de Chihani Bachir, Lazhar Cheriet, Abbas Laghrour, Farhi Saâdi, Zine Abbad et El Ouardi Guettal qui ont donné à

l'occupant une leçon de sacrifice, de courage et de bravoure». Dhouaifia a ajouté que malgré la difficulté du terrain dans cette région fortement escarpée, les moudjahidine dont le nombre ne dépassait pas les 400, sont parvenus à remporter une victoire retentissante sur un ennemi qui avait mobilisé 40.000 hommes lourdement armés et soutenus par les blindés et l'aviation. Il a relevé que cette victoire avait joué un rôle dans le renforcement de la cause algérienne sur la scène internationale, en contri-

buant notamment à son inscription à l'ordre du jour de la conférence de Bandung, tenue en Indonésie en 1955, ainsi qu'au soutien moral des moudjahidine. Notons qu'à l'occasion de cette commémoration, une fresque érigée à la mémoire des martyrs de la région a été inaugurée au centre de la commune de Stah Guentis, avant que le wali ne donne le coup d'envoi d'un projet portant sur la construction d'une route de 25 km reliant les zones de et Kiber et d'Oum Khaled à la commune de Thlidjen.

48^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT MONDIAL DES MÉTIERS À SHANGHAI

Première participation active de l'Algérie

L'Algérie participe, pour la première fois, à la WorldSkills Competition, le championnat mondial des métiers, dont la 48e édition qui s'est ouverte mardi à Shanghai, en Chine, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, l'Algérie est représentée pour la première fois à cette manifestation internationale, qui se poursuivra jusqu'à lundi prochain, par deux jeunes participants : Akram Hzir, dans la spécialité de la technologie automobile, et Yasser Hawas, dans celle des applications mobiles. Cette participation constitue, selon le communiqué, «une étape importante pour découvrir les dernières technologies et les normes internationales en vigueur dans le domaine des compétences professionnelles». Elle offre également aux jeunes Algé-



riens l'occasion d'échanger avec leurs homologues de différents pays et de partager leurs expériences dans plusieurs spécialités

professionnelles et technologiques. En marge de cette manifestation, la ministre aura des entretiens avec plusieurs respon-

sables et représentants d'organismes et d'institutions internationales. Ces rencontres porteront notamment sur les moyens de renforcer la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines du développement des compétences et de la formation professionnelle, ainsi que sur les expériences et pratiques internationales en la matière. La participation de l'Algérie à cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels visant à «s'ouvrir sur les expériences internationales et à développer les spécialités en adéquation avec les besoins du marché du travail», notamment dans les domaines liés aux nouvelles technologies et aux métiers en lien avec les transformations en cours, conclut la même source.

CRISE IRANO-AMÉRICAINE

Téhéran pose ses conditions

Alors que la guerre entre Washington et Téhéran entre dans son 207^e jour, l'Iran a transmis aux États-Unis, via une médiation qatarie, une série de conditions incluant la fin des hostilités sur tous les fronts et la levée du blocus naval. Le détroit d'Ormuz, artère vitale du commerce pétrolier mondial, pourrait rouvrir « dans les sept jours » si ces exigences sont satisfaites.

En marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, les contacts entre les deux camps s'intensifient. Selon le New York Times, citant des responsables iraniens, le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi se serait entretenu avec les émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a confirmé à l'agence IRNA que « Téhéran a communiqué avec les États-Unis à New York par l'intermédiaire d'un médiateur qatari », transmettant des conditions précises : « la fin de la guerre sur tous les fronts », « l'arrêt des actes d'agression américains », « la fin du blocus naval et de la guerre économique », ainsi que « la libération des avoirs iraniens ». De son côté, l'envoyé américain Steve Witkoff a évoqué sur la plateforme X des « discussions prolongées » menées « par l'intermédiaire de médiateurs qui ont fait la navette entre les deux parties tout au long de la journée ». Ormuz, le nerf de la guerre économique

Le sort du détroit d'Ormuz cristallise les tensions. Avant le conflit, ce passage stratégique acheminait un cinquième des approvisionnements mondiaux en pétrole et en gaz. Les données de navigation préliminaires font état de seulement trois navires transportant des produits de base ayant traversé le détroit mardi, contre quatre la veille et une moyenne décennale d'environ quinze unités.

Un haut responsable iranien a confié à Reuters que Téhéran « pourrait rouvrir le détroit d'Ormuz dans les sept jours » si Washington allégeait sa pression militaire et levait le blocus de ses ports. Selon cette même source, les dernières propositions



iraniennes ont été transmises à Washington par des médiateurs la semaine dernière. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a lié la restauration de la sécurité maritime à la fin de ce qu'il qualifie de « terrorisme économique » et d'« actes d'agression » américains, imputant l'insécurité dans le détroit aux États-Unis et à l'« entité sioniste ».

TRUMP ENTRE MENACES ET OUVERTURE

Le président américain Donald Trump a haussé le ton devant l'Assemblée générale, avertissant qu'il pourrait « anéantir » l'Iran en l'absence d'accord, tout en laissant entrevoir une issue rapide : « J'ai une grande décision à prendre. Un accord sera-t-il conclu avec l'Iran lui permettant de se reconstruire ? Ou bien anéantirai-je rapide-

ment la République islamique ? » Ces déclarations ont provoqué une riposte cinglante de Téhéran. Baghaï a dénoncé des « allégations et accusations répétées » qui « ne découlent pas de la force, mais de l'impuissance », ajoutant que « menacer un État d'une attaque militaire est une reconnaissance de la nature de l'administration américaine et de la perpétration de crimes internationaux ». L'état-major général des forces armées iraniennes a pour sa part évoqué un « dilemme stratégique » américain, attribuant la répétition des menaces à l'« épuisement » de l'armée américaine. Selon le Washington Post, citant des responsables américains, mettre fin à la guerre avec l'Iran constitue « une priorité absolue pour la Maison-Blanche », un conflit impopulaire auprès de l'opinion américaine.

PARIS SE DÉMARQUE

Le président français Emmanuel Macron a pris ses distances avec l'administration Trump. Dans un entretien accordé à ABC News, il a déclaré que la France n'avait pas participé à la guerre contre l'Iran « parce que nous avons estimé que ce n'était pas le bon choix », exprimant son scepticisme quant à la possibilité de « changer un régime en bombardant un pays ». « Lorsque vous voulez impliquer les autres, vous devez les consulter avant de déclencher une guerre », a-t-il lancé en référence à Trump, réaffirmant que la non-prolifération nucléaire iranienne demeure son objectif principal. Paris s'est dit prêt à participer à une opération internationale « à caractère purement défensif » pour protéger la navigation dans le détroit, avec pour but de « parvenir à un accord pour atténuer les pressions sur les marchés du diesel, du carburant aviation, du pétrole brut et du gaz ».

SANCTIONS AÉRIENNES RENFORCÉES

Sur le front économique, une nouvelle salve de sanctions américaines contre l'aviation civile iranienne est entrée en vigueur hier. Washington a promis d'arrêter toutes les compagnies aériennes iraniennes et de sanctionner toute entité traitant avec elles. Conséquence immédiate : les aéroports de Bagdad et de Mascate « n'accueilleront plus » de vols iraniens, selon l'Organisation de l'aviation civile iranienne. La Géorgie a interdit tous les vols iraniens sur son territoire depuis lundi, la compagnie Mahan a suspendu ses liaisons vers la Turquie à la demande d'Ankara, et Bakou a emboîté le pas en interdisant les vols iraniens vers l'Azerbaïdjan.

R.I/agences

CONFLIT EN UKRAINE

Kiev prêt à toute forme de trêve

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré mardi avoir discuté avec son homologue américain Donald Trump des efforts visant à mettre fin au conflit avec la Russie, y compris la possibilité d'un accord bilatéral de cessez-le-feu incluant des objectifs liés à l'énergie. S'exprimant devant les médias après une réunion avec Trump au siège des Nations Unies à New York, Zelensky a indiqué que Kiev était prête à toute forme de cessez-le-feu dans le secteur de l'énergie avec Moscou. Le président ukrainien a précisé qu'aucune discussion n'avait porté sur un arrêt unilatéral des attaques ukrainiennes contre les raffineries de pétrole russes.

Zelensky a de nouveau confirmé sa disponibilité à rencontrer le président russe Vladimir Poutine lors d'une réunion trilatérale incluant Trump. Il a déclaré espérer que les États-Unis trouveraient un moyen de ramener Moscou à la table des négociations après l'effondrement des pourparlers plus tôt cette année, tout en indiquant n'avoir vu aucun signe de préparation de Poutine à négocier. Zelensky a confié au «Wall Street Journal» avoir demandé à Trump un nouveau paquet d'aide militaire pour l'Ukraine en préparation de l'hiver, comprenant des systèmes Patriot et d'autres technologies. La chaîne «CBS News» a rapporté,

citant des sources informées, que l'Ukraine se préparait à signer un accord majeur avec les États-Unis concernant la défense contre les drones.

TRUMP PRÉOCCUPÉ PAR LA HAUSSE DU DIESEL

Donald Trump a exprimé son inquiétude face aux dommages considérables subis par les raffineries de pétrole russes, visées par des attaques intensives de drones ukrainiens.

Trump a déclaré : « C'est un coup dur pour les Russes, mais c'est aussi un coup dur pour les prix du diesel. » Il a indiqué qu'il aurait des discussions avec Zelensky afin de trouver des solu-

tions pour mettre fin au conflit qui a débuté en 2022.

Trump avait annoncé la semaine dernière que l'Ukraine et la Russie s'étaient mises d'accord pour ne pas cibler les installations énergétiques. Cet accord de facto s'est dissipé lorsque Moscou a bombardé des stations-service à Kiev le lendemain, et que l'Ukraine a frappé une raffinerie de pétrole russe.

RÉACTIONS INTERNATIONALES

Le Premier ministre britannique Andy Burnham a appelé la Russie à accepter le cessez-le-feu et à s'engager dans les négociations. Il a affirmé que le Royaume-

Uni se tiendrait aux côtés de l'Ukraine plus fermement que jamais aussi longtemps que nécessaire. Le président français Emmanuel Macron a déclaré que l'Ukraine résistait avec un grand courage et qu'il fallait l'aider.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a indiqué que la Turquie déployait des efforts pour mettre au conflit russo-ukrainienne, travaillant notamment à garantir la sécurité de la navigation en mer Noire. Zelensky avait annoncé il y a quelques jours que son pays avait mené des attaques à l'aide de missiles et de drones contre des installations pétrolières et industrielles dans les régions russes de Moscou et de Voronej.

SOUDAN

Les États-Unis rejettent les deux camps

Le département d'État américain a affirmé hier que ni les Forces armées soudanaises ni les Forces de soutien rapide ne représentent un pouvoir légitime et constitutionnel au Soudan, gouvernant par la seule force des armes. Washington cherche à restaurer la paix et à rendre le pouvoir au

peuple soudanais.

Les deux camps n'ont présenté aucun engagement sérieux en faveur d'une trêve immédiate, intensifiant les combats et les frappes de drones contre les civils. Washington réclame une trêve humanitaire sans conditions et un dialogue inclusif

menant à un gouvernement civil.

Donald Trump s'est engagé à mettre fin à cette crise, qualifiée de pire au monde. Massad Boullos, conseiller de Trump, appelle à élargir l'embargo de l'ONU sur les armes.

L'Égypte, le Soudan et les États-Unis ont

examiné dimanche les efforts de paix. Le quartet international propose une trêve de trois mois, puis une transition de neuf mois vers un gouvernement civil. La guerre, débutée en avril 2023, a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé près de 13 millions de personnes.

CAN-2027

Duels et chocs au menu

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027), prévue à l'été 2027 en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie, débutent avec plusieurs affiches très attendues.

Considérée comme l'une des principales affiches de cette première journée, qui compte 24 rencontres, cette confrontation oppose deux sélections aux ambitions élevées. Le Ghana, quadruple champion d'Afrique, dont le dernier sacre remonte à 1982, ambitionne de renouer avec son glorieux passé. La Côte d'Ivoire, de son côté, entend poursuivre sur sa dynamique après ses sacres en 2015 et 2024.

DUEL TACTIQUE ENTRE RENARD ET QUEIROZ

Cette rencontre constituera un véritable duel tactique entre deux techniciens expérimentés. Carlos Queiroz, qui avait conduit le Ghana lors du Mondial-2026, a réussi à bâtir une équipe solide et combative, notamment sur le plan défensif. Les Black Stars avaient notamment conservé leur cage inviolée face à l'Angleterre lors de la Coupe du monde.

Ils seront toutefois confrontés à une attaque ivoirienne particulièrement ambitieuse. Hervé Renard pourra compter sur une jeune génération offensive emmenée notamment par Yan Diomandé,



récemment transféré au Real Madrid, ainsi que par l'attaquant de Newcastle, Bazoumana Touré.

Le Ghana devra, en revanche, composer avec l'absence de sa principale vedette, Mohammed Kudus, forfait sur blessure après avoir déjà été privé du dernier Mondial.

LES SÉLECTIONS ARABES À L'ÉPREUVE

Plusieurs sélections arabes feront également leur entrée en lice cette semaine. Le Maroc accueillera le Gabon à Rabat, vendredi, dans le groupe A, tandis que l'Égypte recevra l'Angola au Caire dans le

groupe B. Dans le groupe C, l'Algérie accueillera la Zambie, alors que la Tunisie débute sa campagne jeudi face à l'Ouganda dans le groupe H.

RENARD ET MOSIMANE DE RETOUR

Ces éliminatoires sont également marqués par plusieurs retours sur les bancs. Seuls quatre des dix sélectionneurs ayant entamé les qualifications pour le Mondial-2026 sont toujours en poste : Carlos Queiroz avec le Ghana, Hossam Hassan avec l'Égypte, Mohamed Ouahbi avec le Maroc et le Français Sébastien Desabre avec la RD Congo.

La Côte d'Ivoire a ainsi favorisé le retour d'Hervé Renard après avoir décidé de ne pas prolonger Emerse Faé, pourtant sacré champion d'Afrique en 2024, à la suite de l'élimination en seizièmes de finale du Mondial-2026 face à la Norvège. Renard retrouve ainsi un banc africain après une courte expérience à la tête de la Tunisie, conclue par une campagne décevante au Mondial.

Les qualifications marquent également le retour de l'entraîneur sud-africain Pitso Mosimane à la tête des « Bafana Bafana ». Il effectuera samedi son premier test face à la Guinée, à Soweto. La sélection guinéenne pourra notamment compter sur l'attaquant du Borussia Dortmund, Serhou Guirassy, tandis que l'Afrique du Sud sera privée de plusieurs défenseurs importants.

DÉBUTS COMPLIQUÉS POUR PATRICK VIEIRA

Au Sénégal, les débuts du nouveau sélectionneur Patrick Vieira sont loin d'être simples. L'ancien international français, champion du monde en 1998 avec les Bleus, a succédé à Pape Thiaw, mais se retrouve confronté à l'absence d'un stade répondant aux normes internationales au Sénégal. Les Lions devront ainsi se déplacer au Mozambique pour disputer une rencontre qui devait initialement se jouer à domicile.

La mission de Vieira est également compliquée par plusieurs absences majeures. Le gardien Édouard Mendy a pris sa retraite internationale, tandis que l'attaquant d'Al-Nassr, Sadio Mané, est forfait sur blessure. Le Sénégal pourra néanmoins compter sur son capitaine Kalidou Koulibaly et Idrissa Gueye.

La sélection sénégalaise reste par ailleurs marquée par les événements de la finale de la CAN-2026, dont le titre a finalement été attribué administrativement au Maroc après le retrait des joueurs sénégalais pour protester contre l'attribution d'un penalty.

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) doit rendre sa décision dans cette affaire le 8 octobre prochain.

FC BARCELONE

La dette inquiète toujours

Malgré un début de saison exceptionnel, avec sept victoires en Liga et un succès 5-1 contre Feyenoord en Ligue des champions, le FC Barcelone reste confronté à une situation financière délicate. Selon The Athletic, le club a obtenu l'autorisation de contracter 510 millions d'euros supplémentaires, dont 300 millions pour achever le Camp Nou et 210 millions pour ses besoins de trésorerie. Le coût du projet Espai Barça atteint désormais 1,8 milliard d'euros, tandis que la dette totale du club pourrait dépasser 2,6 milliards d'euros. Le Barça a déjà versé 91 millions d'euros d'intérêts lors de la saison 2025-2026. Le financement du Palau Blaugrana, estimé à 420 millions d'euros, reste également à finaliser. Le club compte sur le retour à pleine capacité du Camp Nou, prévu pour 2028-2029, afin d'augmenter ses revenus et de poursuivre son redressement financier. Derrière les performances de l'équipe de Hansi Flick, la dette demeure donc un dossier majeur pour le Barça.

LIGA

Real Madrid-Tebas : la guerre ouverte

Le conflit entre le Real Madrid et Javier Tebas se ravive après le derby perdu face à l'Atlético (2-1). Le président de la Liga a vivement dénoncé les critiques madrilènes sur l'arbitrage, avant une réponse ferme du club merengue. Au lendemain de la défaite du Real Madrid dans le derby, Javier Tebas a réagi aux critiques concernant l'arbitrage. S'appuyant notamment sur les déclarations de José Mourinho, qui avait estimé que deux fautes

de joueurs de l'Atlético auraient pu valoir un carton rouge, le président de la Liga a rejeté l'idée d'une quelconque conspiration contre le club madrilène. « Une erreur arbitrale ne prouve pas une conspiration », a-t-il écrit sur les réseaux sociaux, dénonçant le retour du « récit habituel » autour d'un prétendu complot visant le Real Madrid. Tebas a également estimé que considérer que les arbitres espagnols sont systématiquement opposés au club « c'est vivre dans une autre galaxie ».

LE REAL MADRID RIPOSTE

La réponse du Real Madrid n'a pas tardé. Dans un communiqué, le club a accusé Tebas d'utiliser « sa position institutionnelle pour disqualifier et attaquer le Real Madrid à chacune de ses interventions ».

Le club merengue estime que cette attitude « continue à ternir l'image » de la Liga et du football espagnol et réclame un dirigeant « capable de remplir son devoir élémentaire de neutralité ». Cette nouvelle passe d'armes s'inscrit dans un conflit ancien entre Florentino Pérez et Javier Tebas. Le Real Madrid critique depuis plusieurs années certaines décisions arbitrales et avait encore accusé, en mai dernier, l'arbitrage d'avoir coûté au club « sept Ligas » et « 18 points » lors de la saison précédente. La défaite contre l'Atlético vient ainsi raviver une polémique devenue récurrente dans le football espagnol, entre un Real Madrid qui réclame davantage de neutralité et une direction de la Liga qui rejette les accusations de conspiration.

NAPLES

De Bruyne écarte tout départ



Kevin De Bruyne a mis fin aux rumeurs sur un éventuel départ de Naples. L'international belge assure n'avoir jamais envisagé de quitter le club italien durant le mercato estival. « Je n'ai jamais envisagé l'idée de quitter Naples cet été, je n'en ai parlé avec personne », a déclaré le milieu de terrain, cité par Gianluca Di Marzio. Arrivé cet été à Naples, De

Bruyne affirme se sentir bien physiquement et mentalement et se dit pleinement concentré sur son nouveau projet. « Je ne veux pas trop penser à l'avenir, mais pour moi, cela n'a pas été un problème », a-t-il ajouté. Le Belge entend désormais poursuivre son aventure napolitaine tout en se concentrant sur ses objectifs avec la sélection.

MANCHESTER UNITED

La pression monte sur Carrick

Avec une seule victoire en Premier League depuis le début de la saison, Michael Carrick est sous pression à Manchester United. De nouveaux résultats décevants après la trêve pourraient fragiliser davantage sa position. Parmi les possibles successeurs, Kieran McKenna apparaît comme une piste crédible. Ancien membre du staff mancunien, il connaît bien le club et s'est distingué à Ipswich en faisant remonter le club en Premier League. Son éventuel retour à Old Trafford coûterait toutefois 7 millions de livres, selon les conditions de son contrat avec Ipswich. Pour l'heure, Carrick reste en poste, mais son avenir pourrait dépendre des prochaines échéances.

CAN-2027 : ALGÉRIE-ZAMBIE DEMAIN À 20H À TIZI OUZOU

Les Verts lancent leur campagne

Après une période de transition, les Verts renouent avec la compétition. Une victoire est attendue pour bien entamer ce nouveau cycle.

L'équipe nationale algérienne entame une nouvelle étape de son parcours avec la réception de la Zambie, demain soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN-2027. Cette rencontre marquera également les débuts officiels de Brahim Hemdani à la tête des Verts.

Après plusieurs semaines de transition, la sélection algérienne retrouve donc la compétition avec un nouveau staff et de nouvelles ambitions. Nommé récemment en remplacement de Vladimir Petkovic, Hemdani dirigera son premier match officiel avec l'objectif de lancer idéalement cette campagne qualificative. Le rassemblement de septembre constitue le premier rendez-vous du nouveau sélectionneur avec le groupe. Brahim Hemdani a choisi de s'appuyer sur plusieurs cadres tout en ouvrant la porte à de nouveaux éléments, dans l'objectif de construire progressivement une équipe capable d'aborder les prochaines échéances avec davantage de stabilité. L'Algérie pourra notamment compter sur plusieurs joueurs actuellement en forme avec leurs clubs, à l'image d'Anis Hadj Moussa, particulièrement performant avec Feyenoord, ou encore d'Amin Chiakha, auteur d'un excellent début de saison avec Rosenborg. Cette rencontre sera également l'occasion pour certains joueurs de gagner davantage de responsabilités au sein de la



sélection, alors que le groupe entre dans un nouveau cycle.

LA ZAMBIE NE VIENT PAS EN VICTIME

En face, la Zambie ne se présentera pas en victime. Les Chipolopolo ont clairement affiché leur volonté de réaliser un résultat à Tizi Ouzou afin de prendre un départ idéal dans ces éliminatoires. Le sélectionneur

George Lwandamina a reconnu la difficulté de la mission qui attend son équipe, tout en soulignant les qualités de l'Algérie. Le capitaine Fashion Sakala s'est, pour sa part, montré ambitieux, assurant que la sélection zambienne dispose des moyens nécessaires pour tenter de repartir avec les trois points.

Les Zambiens ont effectué une préparation à Lusaka avant de rejoindre l'Algérie. Une partie de leur groupe, composée

notamment de joueurs locaux, a participé à ce stage, tandis que les internationaux évoluant à l'étranger ont rejoint la sélection en fonction de leurs obligations en club. Pour l'Algérie, l'objectif sera de bien débiter cette campagne à domicile. Un succès permettrait aux hommes de Hemdani de prendre immédiatement les commandes du groupe et d'aborder avec confiance le déplacement suivant au Burundi. La rencontre aura également une dimension particulière puisqu'elle constitue le premier match officiel de Brahim Hemdani sur le banc des Verts. Le nouveau sélectionneur devra rapidement trouver les automatismes avec son groupe et poser les premières bases de son projet.

KAMBENGA MALALA AU SIFFLET

L'arbitre congolais Yannick Kambenga Malala a été désigné pour officier lors de cette rencontre entre l'Algérie et la Zambie, comptant pour les éliminatoires de la CAN-2027. Kambenga Malala dirigera ainsi cette première sortie des deux sélections dans une campagne qualificative qui doit leur permettre de décrocher leur billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

Après cette rencontre, l'Algérie se déplacera au Burundi le 29 septembre pour la deuxième journée des qualifications. Les Verts termineront ensuite ce rassemblement par un match amical face au Niger

Rafik G.

CHIAKHA AFFICHE SES AMBITIONS AVEC LES VERTS

« Je veux montrer mes qualités »

De retour en équipe nationale après un début de saison convaincant avec Rosenborg, Amin Chiakha arrive chez les Verts avec confiance et ambition. Le jeune attaquant veut profiter de ce nouveau rassemblement pour démontrer ses qualités et gagner en importance au sein de la sélection.

« J'ai fait une bonne saison avec Rosenborg, mais il reste encore plusieurs matchs et je dois poursuivre sur cette lancée. Main-

tenant, je suis focus avec l'équipe nationale. Je dois tout donner sur le terrain et on verra où nous arriverons cette fois », a déclaré Chiakha en zone mixte.

L'attaquant algérien est également revenu sur une période plus compliquée, durant laquelle il avait notamment perdu en confiance. Il souligne le rôle de son entourage et de Rosenborg dans son retour au premier plan.

« Quand tu perds un peu le moral dans une carrière, tu dois

parler avec des gens qui t'aiment et qui voient du potentiel en toi. Rosenborg m'a aidé et j'ai très bien travaillé grâce à eux. Avec du travail, tout est possible », a-t-il expliqué.

PRESSING, ENGAGEMENT ET EFFICACITÉ

Désormais, Chiakha veut franchir un nouveau cap sous le maillot national. Il compte notamment mettre en avant son activité dans le pressing, son engagement

et son efficacité devant le but.

« Je veux montrer mon potentiel en équipe nationale : mes capacités, mon pressing et mes buts. Je veux montrer qui est vraiment Amin Chiakha », a-t-il affirmé.

Le jeune attaquant entend également transformer la déception du dernier Mondial en motivation pour la suite de son parcours international. « Aujourd'hui, c'est une nouvelle page après la déception du Mondial. C'est une source

de motivation pour moi », a-t-il ajouté.

Avec l'arrivée de Brahim Hemdani à la tête des Verts et les prochaines échéances des éliminatoires de la CAN-2027 face à la Zambie et au Burundi, Chiakha veut repartir sur de nouvelles bases. Après avoir retrouvé confiance en club, il ambitionne désormais de confirmer cette dynamique avec l'équipe nationale.

KARATÉ

Ouikène et Abouriche dans le Top 3 mondial

Les Algériennes Louiza Abouriche (-55 kg) et Cylia Ouikène (-50 kg) figurent désormais dans le Top 3 mondial du classement WKF 2026. Abouriche occupe la 2e place mondiale avec 4.065 points, tandis que Ouikène est 3e avec 4.440 points, après son sacre aux derniers Championnats d'Afrique d'Alger. Cette performance intervient à quelques semaines des Championnats du monde de Milan-Bergame, prévus en novembre. Les deux championnes ont également obtenu une qualification historique pour les épreuves par équipes de la prochaine Coupe du monde.

ADEL BOULBINA

« L'ambiance des Verts nous a manqué »

À l'approche des premières échéances de l'Algérie dans les éliminatoires de la CAN-2027, Adel Boulbina affiche ses ambitions. De retour chez les Verts dans le cadre du nouveau cycle dirigé par Brahim Hemdani, l'attaquant de 23 ans entend pleinement profiter de ce rassemblement pour gagner en confiance et contribuer aux résultats de la sélection. Nouvel attaquant d'Al-Diriyah en Arabie saoudite, Boulbina se dit particulière-

ment heureux de retrouver l'équipe nationale. Les Verts entameront leur campagne qualificative face à la Zambie, demain soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, avant de se déplacer à Bujumbura pour affronter le Burundi. Le rassemblement sera ensuite clôturé par un match amical face au Niger.

« Nous sommes enthousiastes de revenir en équipe nationale, l'ambiance nous a manqué », a déclaré Boulbina, traduisant l'état

d'esprit qui anime le groupe à l'entame de ce nouveau cycle.

Face à une forte concurrence dans le secteur offensif, l'ancien joueur du Paradou AC entend toutefois jouer pleinement sa carte. Ambitieux, il souhaite progressivement s'imposer dans les plans de Brahim Hemdani et apporter davantage à l'équipe au fil des rencontres. Conscient également des attentes du public algérien, Boulbina assure que les joueurs sont

déterminés à répondre présents et à offrir des résultats à la hauteur des ambitions de la sélection. « Nous allons travailler dur pour rendre les Algériens heureux », a-t-il promis.

De retour chez les Verts avec l'ambition de franchir un nouveau cap, Boulbina devra désormais traduire son enthousiasme en performances afin de s'installer durablement dans le nouveau dispositif de l'équipe nationale.

CYCLISME

Le Grand Prix El Djazaïr de retour

Le Grand Prix cycliste El Djazaïr 2026 se disputera du 5 au 7 octobre à Alger et dans sa périphérie, avec trois étapes inscrites à l'UCI Africa Tour (2.2). Plusieurs formations nationales et internationales sont attendues au départ.

Le Madar Pro Cycling Team, avec notamment le sprinteur Yacine Hamza et Hamza Amari, sera l'une des équipes algériennes à suivre. L'opposi-

tion européenne sera notamment représentée par la formation belge Tarteletto-Isorex et l'équipe lituanienne Energus Cycling Team. La première étape reliera Rouiba à Zemmouri, la deuxième Bab El Oued à Zéralda via Tipasa, tandis que la troisième se disputera sur un circuit fermé à Sidi Abdallah. Yacine Hamza, vainqueur de deux étapes de l'édition précédente et du

Grand Prix d'Alger en avril dernier, sera particulièrement attendu. Le programme sera complété par la Classique Djamaa El Djazaïr, le 3 octobre, et la Classique de la capitale, le 9 octobre. L'événement est organisé par la Ligue algéroise de cyclisme en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme et les autorités sportives de la wilaya d'Alger.

Les mots fléchés

Trambloter Tremblotter Tremblauter Trembloter	Mémorandum Mémorandaum Mémorondum Memorandum
--	---

LES ACQUÉREURS ON APPREND LE DO--RÉ	ÉJECTÉS NOBLE	FACTURIER POUSSE DANS L'ORDRER	SE FAIRE LISSE ÉLÉGANTE	CHEF DU ROYAUME	CHEVELURE ABONDANTE SE RENDRA	DÉVELOP- PEMENT ÉCONO- MIQUE
CHAMAR- RÉES				PARTIE DE L'OËIL DURETÉS DE CLIMAT		
ASSURER					AU MOINS 24 MOIS MUSIQUE MODERNE	
		DÉCÉDER SÉVÈRE				FAMEUSE GÉNISSE REVENANT
				PARQUER SA VOITURE		
BIEN FIXÉES	LISSE VANITEUSES		ESSENCE MEILLEUR CONCERTS DE NUIT			PLANTE ORNEMEN- TALE
				CÉRIUM AU LABO	PARTIE D'ÉGLISE	
HORS DU COURT DOMAINE DE SATAN		REMIS SUR LE FEU CAPITALE DE L'ITALIE				FEMME D'ADAM
			TRANSPORT FRANCILIEN DE PEU DE POIDS		BRAME L'ASTRE DE LA NUIT	
JOYEUSE- MENT	TOUCHE EN PASSANT CRÉATEURS D'OEUVRES			RUSSE, PAR EXEMPLE FAIT UN RANGEMENT		
					AVANT LES AUTRES RÉGION DE FRANCE	
COUTUMES RETRAN- CHAI		PERDANT POISSON ROUGE				AVENIR
			MAGISTRAT MUNICIPAL DEVIENT PRESSANT			APRÈS MI ATTACHAI
SUPPOR- TÉES HEURTER DU PIED					DÉCHIFFRÉ SERVICE À REFAIRE	ROUTE IMPORTANTE
			IDEM ABRÉGÉ	FIT GARDER LA CHAMBRE		
SOUS MI INSTALLE SUR UN SIÈGE		SOLDAT AMÉRICAIN		CACHETS AUTHEN- TIQUE		
				ALLONGE		

T	R	A	F	I	Q	U	A	N	T	N	O	I	T	A	T	E	G	E	V
R	C	O	A	L	I	T	I	O	N	N	O	L	L	I	S	I	O	R	C
E	P	D	E	G	E	R	T	H	E	A	E	E	E	L	E	I	U	C	O
B	I	N	E	L	U	E	O	L	Y	U	L	T	L	S	A	D	S	I	T
U	N	O	A	R	J	I	I	Y	Q	D	A	O	S	C	E	G	D	V	Y
T	G	P	F	O	O	G	C	S	A	R	R	A	U	S	E	E	E	I	L
A	O	O	R	F	I	B	E	H	A	L	D	O	S	E	G	I	F	L	E
N	U	P	M	B	E	N	A	K	E	O	E	E	L	R	T	I	S	I	D
T	I	E	L	M	A	N	M	D	G	T	T	S	A	O	E	T	R	T	O
E	N	E	I	M	E	U	S	R	E	N	R	D	U	V	G	U	E	E	N
D	E	E	O	R	I	R	U	E	A	E	E	E	R	N	E	I	C	E	R
I	T	R	R	L	E	E	N	S	U	T	G	E	G	G	A	O	E	L	I
G	S	N	E	T	U	D	U	O	C	A	I	A	N	A	C	R	E	L	O
E	I	H	A	O	N	N	U	L	I	D	E	A	R	O	N	M	U	I	V
S	L	N	B	I	I	O	I	A	I	T	D	L	T	T	A	E	N	B	R
T	U	E	I	M	R	C	M	O	N	N	A	I	U	T	S	O	M	S	E
I	O	E	R	L	H	A	M	E	E	I	E	V	E	O	L	U	I	I	S
O	B	E	N	E	A	E	V	V	D	R	M	R	O	E	R	A	L	B	E
N	T	T	O	U	R	M	E	N	T	T	N	E	M	U	L	O	M	E	R
S	P	E	A	K	E	R	I	N	E	V	E	L	O	M	O	T	E	U	R

BIFFE-TOUT: PATCHWORK



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10 LES FIGURANTS DE CINÉMA TOURNÉS EN DÉRISION



Le concept consiste à se filmer en train de réaliser des actions totalement absurdes au second plan d'une scène banale (comme faire semblant de manger du vent au restaurant ou simuler une discussion intense en bougeant uniquement les sourcils). Ce format se moque des techniques d'acting parfois maladroites des figurants dans les séries populaires. Avec plus de 3 millions de vues, les réactions sont hilarantes. Les espaces de commentaires regorgent d'anecdotes de vrais figurants, et le public adore analyser le second plan des vidéos. Le consensus global est que ce trend est l'un des plus drôles et des plus créatifs de l'année.



7/10 LE MODE MUET DES INFLUENCEURS MAQUILLAGE

Au lieu de parler pendant de longues minutes pour vanter les mérites d'un produit, des créateurs se filment en testant des cosmétiques sans dire un seul mot, en exprimant leur avis uniquement par des expressions faciales exagérées et des bruits de tapotements sur les flacons (ASMR). C'est un soulagement pour les utilisateurs fatigués des longs discours marketing. Avec plus d'un million de vues, le public estime que les expressions du visage ne trompent pas et que ce format est beaucoup plus honnête, rapide et agréable à regarder qu'une revue classique de 10 minutes.



4/10 LES ANIMAUX DE COMPAGNIE DICTENT LES LOIS DE LA VIRALITÉ

Un trend consistant à tester la réaction de son chat face à un objet absurde ou une situation inattendue (comme lui présenter un faux tapis volant ou faire semblant de disparaître derrière un drap) fait sensation en ligne. Le comportement indifférent, terrifié ou curieux du félin détermine si l'objet passe le test. Avec plus de 450k vues, les internautes ne se lassent pas des réactions imprévisibles des chats. La communauté adore ce genre de contenu léger et universel, s'accordant à dire que le flegme légendaire des chats face aux excentricités de leurs humains reste la meilleure source de divertissement du web.



9/10 UN PHÉNOMÈNE DE STREAMING INATTENDU

Des pêcheurs amateurs cartonnent en filmant leurs sorties nocturnes en mer ou depuis les rochers. Équipés de caméras embarquées et de lampes frontales, ils partagent l'attente, la tension des prises en direct et le calme de la mer sous les étoiles, le tout saupoudré d'humour local. Avec plus de 3 millions de vues, la communauté web est totalement conquise par cette ambiance apaisante. Les abonnés saluent la simplicité des vidéos, qualifiant ces vlogs de bouffée d'air frais et de moment d'évasion idéal pour décompresser loin du bruit des flux habituels.

6/10 LA MUSIQUE TRADITIONNELLE ALGÉROISE S'OFFRE UNE CURE DE JOUVENCE



De jeunes producteurs locaux font le buzz en mêlant les voix nostalgiques des maîtres du Chaâbi à des rythmes lo-fi chill et des grésillements de vinyle. Ces remix servent de fond sonore à des milliers de vidéos montrant des couchers de soleil sur la baie d'Alger ou des balades nocturnes. C'est un immense coup de cœur culturel pour toutes les générations. Avec plus d'un million de vues, les internautes saluent le respect de l'œuvre originale combiné à une touche moderne qui permet de faire découvrir ce patrimoine musical à la jeunesse d'une manière douce et adaptée.

5/10 L'EXPLOSION DE LA TENDANCE #DEINFLUENCING

Un vent de révolte souffle. Des créateurs de contenu prennent la parole non pas pour recommander d'acheter un objet à la mode, mais pour expliquer concrètement pourquoi tel produit viral est inutile, trop cher ou de mauvaise qualité. Ils incitent leur communauté à économiser leur argent plutôt qu'à céder aux tendances éphémères. Avec plus de 600k vues, l'accueil est extrêmement positif dans un contexte économique mondial tendu. Les internautes remercient les influenceurs pour leur transparence et leur honnêteté, affirmant que ce retour à la réalité fait énormément de bien au milieu du flux constant de publicités.

3/10 L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE DEVIENNENT VIRALES

Des créateurs transforment des données complexes (l'évolution des frontières, les routes commerciales antiques ou l'origine des mots) en animations graphiques ultra-rythmées et esthétiques en 3D. Ce format éducatif court réussit à attirer les auditeurs en vulgarisant le savoir. Avec plus de 390k vues, les étudiants et les passionnés de culture applaudissent la qualité visuelle de ces contenus. Les commentaires soulignent que ce format rend l'apprentissage captivant et prouve que les réseaux sociaux peuvent être de formidables outils de transmission du savoir quand ils sont bien pensés.

2/10 LA ROUTINE MATINALE EXTRÊME FAIT DÉBAT

Le concept montre des utilisateurs qui se lèvent à 5 heures du matin pour faire du sport, méditer, lire et cuisiner un repas complet avant de commencer leur véritable journée de travail à 9 heures. Ce format met en avant une productivité poussée à son maximum. Avec plus de 300k vues, les avis sont très partagés. Si une minorité y voit une source de motivation, la majorité des internautes critique une tendance culpabilisante et irréaliste. Beaucoup ironisent dans les commentaires en affirmant préférer largement préserver leur sommeil.

1/10 L'ÉCOLOGIE CITOYENNE S'ORGANISE ET SE PROPAGE

Des groupes de jeunes lancent des défis en vidéo pour nettoyer les plages sauvages ou les forêts après les week-ends. Le concept est simple: filmer le lieu avant l'action, puis le résultat après, tout en taguant d'autres collectifs pour les pousser à faire de même dans leur région. C'est une vague de compliments et de fierté sur le web algérien. Avec plus de 120k vues, les internautes encouragent massivement ces initiatives, saluant la maturité de cette jeunesse qui utilise la force des algorithmes pour accomplir des actions concrètes et bénéfiques pour la collectivité.

8/10 DES MUSICIENS TRANSFORMENT LA NÉGATIVITÉ DU WEB EN ART

Le défi consiste à récupérer les critiques les plus acerbes ou absurdes reçues sous leurs publications et à les utiliser comme paroles pour composer un morceau ultra-mélodieux ou un riff de rock énergique. Ce détournement créatif permet de répondre aux trolls avec une ironie cinglante. Avec plus de 2 millions de vues, le public applaudit massivement cette revanche artistique. Les internautes trouvent la démarche brillante, affirmant que transformer le harcèlement ou la méchanceté gratuite en contenu divertissant et qualitatif est la meilleure réponse possible sur internet.

L'AFRIQUE VEUT REPRENDRE SA PLACE À LA TABLE DU MONDE

L'UA hausse le ton à New York

L'Union africaine exige une place accrue dans la gouvernance mondiale et entend faire de la réforme du système multilatéral une priorité. Un combat diplomatique dans lequel Alger défend depuis longtemps une représentation africaine renforcée.

A l'ouverture de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, l'Union africaine remet au centre du débat la question de la représentation du continent dans la gouvernance mondiale. Conseil de sécurité, financement des opérations de paix, migrations et réforme du multilatéralisme : l'Afrique entend désormais peser davantage sur les décisions qui la concernent. Une revendication qui rejoint les positions régulièrement défendues par l'Algérie en faveur d'un système international plus représentatif.

L'Afrique veut sortir du rôle de simple spectatrice dans les grandes décisions internationales. Réunie autour de ses priorités à New York, l'Union africaine pousse pour une réforme de la gouvernance mondiale et réclame une représentation accrue du continent dans les instances de décision, au premier rang desquelles le Conseil de sécurité de l'ONU. Le président de la commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a porté cette revendication lors de consultations avec plusieurs responsables internationaux en marge de la 81e session de l'Assemblée générale. Le message est clair : le poids démographique, politique et économique de l'Afrique doit davantage se traduire dans les mécanismes de décision internationaux.



LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
AU CŒUR DE LA BATAILLE

La réforme des institutions internationales constitue l'un des principaux dossiers portés par l'organisation panafricaine. L'objectif est d'obtenir une présence africaine renforcée au sein des structures où se décident les grandes orientations de la gouvernance mondiale. Cette revendication fait écho à la

position défendue de longue date par l'Algérie en faveur d'une réforme du système multilatéral et d'une meilleure représentation des pays africains dans les instances internationales. Sur le front sécuritaire, l'UA insiste également sur la nécessité d'un financement durable et prévisible des opérations africaines de soutien à la paix. Pour le continent, renforcer ses propres

capacités de prévention et de gestion des crises passe aussi par des moyens financiers à la hauteur des enjeux.

MIGRATIONS,
ZLECAF ET DIASPORA

L'Afrique entend également défendre ses intérêts sur la question migratoire. L'UA plaide pour une gouvernance plus équilibrée des migrations, la protection des droits des migrants et la création de voies légales de mobilité.

La diaspora africaine est, parallèlement, considérée comme un levier stratégique de développement. La Zlecaf doit contribuer à accélérer cette dynamique en facilitant la circulation des compétences et de la main-d'œuvre entre les pays du continent.

UN RAPPORT
DE FORCE À CONSTRUIRE

Avec ses partenaires européens, l'UA a enfin mis sur la table les questions de démocratie, d'Etat de droit, de droits humains, de changement climatique et de coopération régionale. Derrière ces consultations new-yorkaises se dessine une même ambition : faire évoluer le multilatéralisme pour que l'Afrique ne soit plus seulement un espace d'intervention des grandes puissances, mais un acteur à part entière de la décision mondiale.

ANP

Reddition d'un terroriste, 7 soutiens aux groupes terroristes arrêtés

L'Armée nationale populaire (ANP) a enregistré plusieurs résultats dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée entre le 16 et le 22 septembre, avec notamment la reddition d'un terroriste à In Guezam, l'arrestation de sept éléments de soutien aux groupes terroristes et la saisie d'importantes quantités de drogue et de produits destinés à la contrebande. Le terroriste identifié comme H. M., alias Abou Barka, s'est rendu aux autorités militaires à In Guezam, dans la 6e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Il était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, de munitions et de plusieurs effets, selon le bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale.



Dans le même cadre, des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de sept éléments de soutien aux groupes terroristes lors de différentes opérations menées à travers le territoire national. Sur le front de la lutte contre le narcotrafic, les opérations coordonnées avec les différents services de sécurité ont permis l'in-

terception de 38 narcotrafiquants et la mise en échec de tentatives d'introduction de 272 kg de kif traité en provenance des frontières avec le Maroc. Les forces de sécurité ont également saisi 58 kg de cocaïne et 136.538 comprimés psychotropes. Dans le Sud, notamment à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, les détache-

ments de l'ANP ont arrêté 134 individus et saisi 30 véhicules, 192 groupes électrogènes, 128 marteaux-piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et divers équipements utilisés dans l'orpaillage illicite. D'autres opérations ont conduit à l'arrestation de 12 personnes et à la saisie d'un pistolet automatique, de quatre fusils de chasse, de 10.150 litres de carburant, de 20 q de tabac et de 6 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande. Sur le littoral, les garde-côtes ont, pour leur part, mis en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine et porté secours à 320 personnes à bord d'embarcations artisanales. Par ailleurs, 717 migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

INVESTISSEMENTS

Tebboune finalise le guichet unique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la finalisation du décret présidentiel relatif au guichet unique et à son entrée en service. Cette mesure devrait insuffler une nouvelle dynamique à l'investissement, en simplifiant les procédures et en contribuant à l'amélioration du climat des affaires. Pour rappel, lors du dernier Conseil des ministres consacré au secteur de l'investissement et à l'activation du guichet unique, le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes pour la mise en service effective du guichet unique avant la fin de ce mois de septembre, parallèlement au lancement immédiat d'une opération de recensement général du foncier industriel à travers le pays. Depuis juillet 2026, l'AAPI a élargi la configuration du guichet unique (notamment pour les grands projets et l'investissement étranger), en y associant plusieurs administrations et banques, avec l'objectif de limiter les allers-retours de l'investisseur entre les services.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION
DE VOITURE
DRARIA ALGER



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !
Des prix abordables • Des offres avantageuses • Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.